Sébastien VANNEROT & Olivier VIAL

PARIS 2024

LES JEUX FACE À LA MENACE ACTIVISTE

Collection “les Fondamentaux” du Medef de l’Est Parisien

PARIS 2024, LES JEUX FACE A LA MENACE ACTIVISTE :

Évolution de la contestation et typologie des menaces

Sébastien VANNEROT
Délégué général du Medef de l'Est Parisien

Olivier VIAL
Secrétaire Général de l'Institut du Dialogue Civil
Responsable du programme #Radicalités au CERU

Sébastien VANNEROT est le Délégué général du Medef de l'Est Parisien, l'une des premières organisations patronales territoriales de France. Diplômé en droit des affaires international, il exerce d'abord en cabinet d'avocats avant d'intégrer le monde de l'entreprise. Après un parcours en direction générale de plusieurs entreprises, il accompagne, defend et représente désormais depuis plusieurs années les entreprises de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Olivier VIAL est le cofondateur et Secrétaire général de l'Institut du Dialogue Civil. Après des études d'économie à Grenoble, Olivier poursuit ses études en Sciences de l'Information et de la Communication à l'Institut Français de Presse (IFP) à Paris 2. Ancien membre du Conseil économique, social et environnemental et du Conseil scientifique de l'université Paris 2, il est actuellement Directeur du Centre d'Études et de Recherches Universitaires (CERU) chargé du programme d'études sur la radicalité.

@ avril 2024, Medef de l'Est Parisien
Collection « les Fondamentaux »
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ISBN 978-2-487-563-001 (livre broché)
ISBN 978-2-487-563-018 (livre numérique)

“Imposer ses mots,
c’est gagner le premier combat”

Albert Camus

Un grand merci à Solenne et Sylvaine pour leurs relectures attentives.

SOMMAIRE

Avant-propos de Bastien Brunis **9**

« *Nourrir le débat public* », préface de Sylvie Le Maux **11**

Avertissement aux lecteurs **15**

1 Introduction **17**

2 Comprendre le mouvement anti-olympique **19**
2.1 Des boycotts étatiques à l'émergence d'une contestation activiste 19
2.2 La structuration idéologique du mouvement anti-olympique 22
2.2.1 L'évolution de la contestation des Jeux 23
2.2.1.1 Les valeurs de l'olympisme remises en cause 24
2.2.1.2 De l'universalisme au racisme institutionnel 24
2.2.1.3 Le sport vu comme un instrument de domination . 25
2.2.1.4 L'accusation « validiste » 27
2.2.2 La critique du coût budgétaire et environnemental 29
2.2.3 La mainmise supposée des multinationales 31
2.2.4 L'alibi du « capitalisme de fête » 31
2.2.5 La « société du spectacle » en procès 32
2.2.6 Un barrage contre la gentrification 33
2.2.7 La précarisation des conditions de travail 34
2.2.8 Le refus d'une société de surveillance 35
2.2.9 Vers une Internationale anti-Jeux 36

3 Les Jeux de Paris face aux menaces activistes **39**
3.1 L'enracinement difficile auprès des riverains 40
3.2 Le réflexe NIMBY 41
3.3 Les tentatives de mobilisation des quartiers 42
3.3.1 De la défense de l'environnement à l'écologie décoloniale . 45
3.3.2 De la ségrégation géographique au racisme environnemental 46
3.3.3 De la gentrification au « nettoyage social » 48
3.3.4 De la précarisation à l'exploitation 50
3.4 Des Jeux « *non essentiels* » 51
3.4.1 Du gigantisme à la sobriété 51
3.4.2 De la sobriété à la décroissance 52
3.4.3 De la décroissance à l'anti-tourisme 53
3.5 Les libertés à la merci du Big Brother olympique 55
3.5.1 De la présence à la pression policière 57
3.5.2 Des solutions technologiques à la dictature numérique . . . 58

3.5.3 De l'exception à la règle : la crainte de l'étape d'après 59
3.6 Les opposants à Paris 2024, combien de bataillons ? 60
3.7 La préparation olympique des activistes 61

4 Des contestations opportunistes à la convergence des luttes ? 63
4.1 À la recherche de la lumière médiatique 63
4.1.1 Les incontournables défenseurs des droits humains 64
4.1.2 L'antispecisme à l'affût 64
4.1.3 Les mouvements écologistes en vedette 65
4.1.4 L'ultra-gauche et l'ultra-droite en embuscade 66
4.2 Le chantage aux JOP pour faire monter la pression 66
4.3 Profiter de la diversion pour mener des actions 67
4.4 Le risque d'ingérence étrangère 67

5 Conclusion 69

Annexes 71
Carte mentale de Saccage 2024 72
Typologie des risques et menaces activistes 74
Cartographie des thèmes et acteurs identifiés 80
Notes de lectures 82
Bibliographie 90

AVANT-PROPOS

Paris 2024 : comprendre et combattre la menace activiste

Longtemps sous-estimée, la menace activiste doit aujourd'hui être considérée autrement que comme une sympathique expression de notre folklore démocratique. On ne compte plus les projets de développement arrêtés, ralentis ou contestés. De nombreux secteurs font par ailleurs l'objet d'attaques politiques, comme nous le voyons dans l'Est Parisien avec le secteur aérien. Enfin, un cran supérieur a été franchi avec une violence politique qui s'installe durablement dans notre pays, le plus souvent contre des entreprises.

Devant ces constats, l'entreprise ne peut plus se tenir à l'écart de la politique : c'est le sens de cette démarche inédite portée dans le champ intellectuel par le Medef de l'Est Parisien, autour de ces travaux sur l'activisme et, plus largement, de la relation entre les entreprises et le reste de la société.

Notre objectif est simple et ambitieux : expliquer par un travail scientifique les origines de l'activisme, les ressorts idéologiques et la typologie des menaces qui en découlent, c'est faire progresser les connaissances que doivent aujourd'hui maîtriser tous les décideurs économiques.

La nécessaire prise de conscience, que nous appelons de nos vœux, doit permettre de résoudre cette dissonance grave entre la réalité que nous constatons au quotidien sur le terrain et les perceptions qui structurent le débat public actuel. D'un côté, un discours volontariste sur l'activité économique, l'emploi, la réindustrialisation, la croissance décarbonée. De l'autre, des projets qui s'arrêtent malgré les consensus locaux, des infrastructures qui ne verront finalement pas le jour malgré les besoins criants, des opportunités gâchées par des obstacles politiques, militants et, de plus en plus, judiciaires…

Ne nous y trompons pas : derrière des paravents écologiques ou sociaux, souvent légitimes, l'activisme poursuit un projet anti-entreprise, qui refuse radicalement l'économie de marché et prône la décroissance comme seul avenir possible.

« *La lutte contre le réchauffement planétaire ne sera efficace que l'on en passe par la violence contre les biens, soit la destruction ou le sabotage* » proclame Andraeas Malm dans son discours devant les étudiants de Paris Dauphine[1] et parle même d'une « *du besoin ardent d'une haine de classe écologique* ».

Autrefois limitée à la contestation des « grands projets », le travail des activistes gagne graduellement l'ensemble des dimensions de l'activité humaine, au moyen de stratégies finement élaborées et mises en œuvre de manière très professionnelle, sur les plans politique, juridique, médiatique et militant.

Pour le premier opus de cette série de quatre publications, nous avons choisi - actualité oblige - de nous intéresser à l'activisme lié aux Jeux olympiques et paralympiques. Cet ouvrage explore ainsi les interactions complexes qui lient la mouvance activiste à ces événements à l'impact planétaire, pour lesquels les entreprises s'investissent, *Citius, Altius, Fortius – Communiter* : constructions des infrastructures sportives et touristiques, production des épreuves, accueil des publics, sponsoring ou encore gestion des conséquences des Jeux : les chefs d'entreprise ont déjà beaucoup de chats olympiques à fouetter.

Alors pourquoi s'intéresser à une menace qui — si elle est réelle — n'apparaît pas comme réellement prioritaire ? Tout simplement parce que nous ne pouvons plus rester naïfs face à des activistes de plus en plus déterminés, organisés et violents. Car derrière de spectaculaires actions commando qui crèvent l'écran, c'est bien à une offensive coordonnée — qui se déploie contre notre modèle économique et, surtout, notre capacité à l'améliorer, à le décarboner, à le diffuser — qui se cache.

Qui plus est, la radicalisation de certains mouvements engagés dans la violence politique — parce qu'elle a des effets sur l'image de nos entreprises et de celles et ceux qui les font vivre — doit être comprise et contrée. Oui, l'activisme peut être combattu, dans le respect de la loi, mais sans faire l'économie d'une bataille culturelle qui doit nous inciter à réaffirmer fermement nos valeurs démocratiques.

Cet ouvrage n'est pas destiné qu'aux chefs d'entreprises, mais à toutes celles et ceux qui voudraient comprendre pourquoi la contestation est si étroitement liée à l'histoire économique. Il en va de même pour les Jeux olympiques modernes, dans lesquels les militants de tous horizons voient l'espoir d'une convergence des luttes.

Grâce au travail remarquable de nos deux auteurs, Sébastien Vannerot et Olivier Vial, vous pourrez apprécier à sa juste valeur le courage de Jesse Owens lors des JO de Berlin en 1936 et vous découvrirez aussi pourquoi cette même ville n'accueillera probablement plus jamais les Jeux. Vous pourrez aussi vous plonger dans les méandres de l'idéologie activiste, afin de pouvoir argumenter partout et en toutes circonstances en faveur d'une croissance responsable, fière et assumée… en constatant que les arguments rationnels ne suffisent, hélas, pas toujours.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bastien BRUNIS

Président du Medef de l'Est Parisien
Porte-parole du Medef

PRÉFACE

« *Nourrir le débat public* »

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) représentent bien plus qu'un simple événement sportif. Ils incarnent l'unité, le dépassement de soi et la solidarité entre les nations. Ils se veulent également une plateforme sans équivalent pour la promotion du sport, de la culture et de la paix, ce qui dans notre monde agité d'aujourd'hui se révèle être de plus en plus essentiel.

Se greffent cependant à cette célébration universelle, des réalités économiques, environnementales et sociales qui soulèvent certaines inquiétudes. Des inquiétudes dont se sont emparés des mouvements contestataires remettant en cause jusqu'au bien-fondé de l'organisation des JOP 2024 par la France.

Lorsque le Medef de l'Est Parisien, en raison de ma double qualité de membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et de directrice générale d'une grande fédération sportive française, m'a informée de leurs travaux, je dois avouer que j'ai d'abord été surprise, puis intriguée par l'intérêt que pouvait avoir une organisation patronale territoriale à étudier un tel sujet.

La lecture des premières épreuves m'a à la fois rassurée et éclairée. Les auteurs apportent un éclairage objectif et documenté sur ces mouvements anti-olympiques que le monde sportif ne connaît pas ou peu, dans un contexte où les JOP de Paris 2024 suscitent autant un vif intérêt culturel qu'économique que des débats animés, quant à leur impact et leur pertinence dans notre société contemporaine.

Je dois reconnaître que les activismes anti-JOP et anti-olympismes sont des domaines de recherche peu étudiés, voire méconnus et controversés qui méritaient pourtant une analyse approfondie. Que l'on approuve ou non ces voix contestataires, il est primordial que les JOP demeurent connectés à leur époque et que ses instances organisatrices comprennent, à défaut de les accepter, les critiques à leur égard. En tant qu'administratrice du CNOSF, je suis convaincue de l'importance de ce sujet.

Dans le cadre de ses travaux, le Medef de l'Est Parisien a entrepris de retracer l'évolution historique des activismes anti-JOP et anti-olympique, en mettant en lumière ses origines, ses dynamiques ainsi que ses implications et actions au fil du temps.

C'est donc avec plaisir et fierté que j'ai accepté d'apporter mon soutien et ma contribution en préfaçant cet ouvrage qui honore à la fois le Medef de l'Est Parisien et le CNOSF.

En rédigeant cette préface, j'invite également les entreprises, non épargnées par ce débat et ces mouvements, particulièrement celles des territoires de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, ainsi que toutes celles ceux qui prennent part directement ou indirectement aux JOP de Paris 2024, à approfondir leur compréhension des enjeux et des potentielles actions à venir, mais également à réaliser l'influence croissante dont jouissent ces mouvements contestataires.

Ces travaux de recherche visent à établir, voire rétablir, une meilleure connaissance de ce sujet et aideront à trouver un équilibre imparfait entre les apports des JOP aux pays-hôtes et les défis soulevés par l'activisme anti-JOP, ce qui est essentiel pour assurer la pérennité et la pertinence des prochains Jeux olympiques, mais également des grandes manifestations sportives internationales.

Je remercie les auteurs ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage, mais également toutes celles et ceux qui, chaque jour, s'engagent pour promouvoir le sport et ses valeurs dans notre société.

Puissent les résultats de cette étude nourrir le débat public et inspirer des actions positives en faveur d'un monde où le sport, la solidarité et le respect mutuel occupent une place centrale.

Sylvie LE MAUX

Administratrice du Conseil National Olympique et Sportif Français
Vice-présidente du Medef de l'Est Parisien déléguée
aux Jeux olympiques et paralympiques

AVERTISSEMENT AUX LECTEURS

Cet ouvrage retrace et analyse l'évolution du mouvement anti-olympique et s'adresse d'abord aux chefs d'entreprise dont l'activité pourrait être concernée par les Jeux. Il a aussi vocation à éclairer le plus grand nombre sur des phénomènes encore trop peu connus, mais qui structurent de plus en plus l'espace public.

Depuis les Jeux de Vancouver, les opposants aux Jeux olympiques ont réussi à imposer leurs thématiques, à définir une véritable grammaire de la contestation avec leurs propres répertoires de style et d'action (rédaction d'argumentaires et de rapports, mobilisation des riverains, actions directes contre les sponsors, désobéissance civile…) et à se structurer à l'échelle internationale.

Ce travail de sape porte ses fruits. L'image de l'Olympisme s'est dégradée ces dernières années. D'ailleurs, de moins en moins de villes se portent candidates pour organiser cette compétition. Mais, la plus grande victoire du mouvement anti-olympique est d'avoir réussi à entraîner dans son sillage et sur ses thèmes de nombreuses autres organisations activistes.

Ces dernières, souvent adeptes de l'action directe et de la désobéissance civile, font évoluer, au fil des olympiades, les méthodes et les tactiques de contestation. L'opposition à Paris 2024, abordée en seconde partie de cet ouvrage, illustre cette tendance à la radicalisation des pratiques et des thématiques.

Néanmoins et jusqu'à présent, l'usage de la violence dans les campagnes anti-JOP a été rare et ne semble pas, cette année encore, faire partie de l'arsenal des opposants à Paris 2024.

Cependant, le risque n'est pas à écarter, car, comme nous l'aborderons dans le prochain volume, l'acceptation et la banalisation de la violence au sein de la galaxie militante ne cessent de croître. Certains mouvements activistes, pour se démarquer et se faire remarquer, pourraient être tentés par cette forme de surenchère.

Chapitre 1

Introduction

« *L'activisme anti-JOP est-il une nouvelle discipline olympique ?* »

Alors que le monde attend avec impatience le spectacle des Jeux olympiques et paralympiques, cette question préoccupante soulève des inquiétudes quant à l'impact potentiel des mouvements contestataires sur l'image de la France, mais aussi sur les intérêts des entreprises impliquées, directement ou indirectement, dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP).

Le sujet n'est évidemment pas « *vendeur* » et peut légitimement faire naître une multitude de craintes de la part des organisateurs, responsables de la sécurité des Jeux ou entreprises participant à l'organisation de ces derniers. A cet égard, nous avons d'ailleurs été étonnés du faible nombre de mentions de ce risque tant dans les appels d'offres émanant directement du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) que dans les ouvrages de référence en matière de sûreté de grands évènements[2].

En qualité d'organisation patronale territoriale représentative de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, terre d'accueil des Jeux de Paris 2024, nous nous devions d'étudier la question. Même si cela l'est peut-être un peu tardivement, c'est désormais chose faite à quelques mois des Jeux.

Nous n'étions pas acteurs de la candidature *Paris 2024*. En revanche, nous serons là, une fois les feux de la rampe éteints, pour assumer l'héritage, autant positif que négatif, des Jeux et, pour cela, nous avons besoin d'appréhender les intérêts et revendications de l'ensemble des parties prenantes, y compris contestataires.

Au-travers de cet ouvrage, nous nous sommes intéressés aux mouvements activistes anti-olympiques de plus en plus prégnants. De ses origines naissantes à ses manifestations contemporaines, la trajectoire de la contestation entourant les Jeux olympiques reflète les paradigmes sociétaux changeants et les modes de protestation en évolution.

En retraçant la lignée historique du sentiment anti-olympique, cette recherche participe de la connaissance des motivations sous-jacentes, des stratégies et idéologies animant ces mouvements d'opposition contemporains appelés « *activismes* ».

Il est d'ailleurs souvent bien difficile de définir ce concept au sein duquel on retrouve de nombreux mouvements et nuances, locaux et internationaux, souvent informels et quelques fois clandestins. Les termes « *activiste* » et« *militant* » sont parfois utilisés de manière interchangeable[3].
Des nuances s'imposent néanmoins entre ces deux termes :

— *activiste* : un activiste est généralement associé à des actions directes et concrètes visant à provoquer un changement social ou politique. Les activistes sont souvent impliqués dans des actions de protestation, des campagnes de sensibilisation, des manifestations ou d'autres formes de mobilisation publique. Leur objectif principal est d'influencer, via des actions au fort ressort médiatique, les politiques et les comportements en mettant en avant une cause spécifique ;

— *militant* : un militant est souvent associé à un engagement soutenu et organisé en faveur d'une cause particulière. Les militants peuvent être impliqués dans des actions politiques, sociales ou économiques à long terme, en travaillant au sein d'organisations, de partis politiques, de syndicats, ou de groupes communautaires. Leur rôle peut inclure des activités telles que le plaidoyer, le lobbying, la mobilisation des électeurs ou la sensibilisation du public.

En résumé et pour simplifier, bien que les deux termes se réfèrent à des personnes engagées dans des causes sociales ou politiques, l'activiste est souvent associé à des actions directes et ponctuelles, souvent à la frontière de la clandestinité et de l'illégalité, plaidant « contre » quelque chose, tandis que le militant peut être engagé de manière plus institutionnalisée et sur un temps plus long « pour » quelque chose.

Cette enquête explore les motivations et griefs sous-jacents alimentant l'activisme anti-olympique. Des préoccupations liées aux déplacements et la gentrification, aux critiques concernant les dépenses excessives ou encore la dégradation environnementale, les raisons de s'opposer aux Jeux sont aussi diverses que les communautés qu'elles représentent. Cet ouvrage entreprend la tâche de catégoriser et d'analyser les multiples formes et mouvements.

En essayant de cataloguer minutieusement ces diverses expressions de contestation, nos travaux de recherche visent à proposer une compréhension nuancée de l'interaction complexe entre activisme et Jeux olympiques. À une époque marquée par une conscience sociale accrue et une contestation presque épidermique, il nous paraissait important de comprendre, avec tout le recul et la rigueur nécessaire, l'origine et les messages de ces voix contestataires contre l'« *ordre établi* et la société dominante ».

Cet ouvrage est le premier d'une série d'études que le Medef de l'Est Parisien a initié concernant les différentes formes d'activisme envers les entreprises et plus largement l'économie, afin d'apporter une connaissance fine et éclairée, empreinte de recul et d'objectivité, de ces mouvements contestataires.

Chapitre 2

Comprendre le mouvement anti-olympique

« L'important, c'est de participer » [4].

Dès l'origine, la devise olympique est reprise par les mouvements contestataires.

En créant les Jeux olympiques de l'ère moderne, Pierre de Coubertin espérait qu'ils soient apolitiques et permettent — au moins le temps des épreuves olympiques — de faire vivre un esprit de rassemblement et de concorde entre les peuples. Il souhaite alors faire revivre la trêve olympique antique[5]. Respectée par les cités-États grecques, elle permet aux athlètes et à leurs familles de voyager en sécurité à travers des territoires, souvent en conflit, pour se rendre aux Jeux et en revenir.

2.1 Des boycotts étatiques à l'émergence d'une contestation activiste

Les premiers Jeux olympiques de l'ère moderne, en 1896 à Athènes, n'offrent cependant pas la sérénité espérée par son inventeur. Ils sont la source d'une crise politique autant nationale qu'internationale[6] pour la Grèce.

Le Prince Constantin de Grèce s'oppose frontalement à son Premier ministre Charilaos Trikouspis deux ans avant la tenue des Jeux. Le premier voit dans l'organisation de cet évènement un moyen de redorer le prestige de son pays, tandis que le second redoute (déjà !) un gouffre financier insurmontable pour les finances très fragilisées du royaume hellénique alors même qu'un rapport publié fin 1894 pointait que le coût de l'organisation serait trois fois plus élevé que prévu…

Quant à la situation géopolitique, elle n'est pas non plus apaisée. Les tensions entre la Grèce et l'Empire ottoman, nées en 1821 de différends frontaliers, se renforcent à l'approche de l'évènement. Les Jeux connaissent ainsi leur première crise internationale et leur premier boycott : la future Turquie refuse d'y participer.

Au fil des décennies, les boycotts à l'initiative d'États se multiplient[7] au point d'en devenir un grand classique des codes diplomatiques entre nations.

Les sportifs contestent également l'ordre établi et, d'un geste, peuvent marquer l'Histoire :

— le plus emblématique est sans nul doute Jesse Owens, athlète afro-américain, qui après avoir remporté quatre (4) médailles d'or aux JO de 1936 à Berlin, défie Adolf Hitler, dans un stade olympique comble, en refusant de faire le salut nazi ;

— en 1968 à Mexico, pour dénoncer la ségrégation raciale dans leur pays, Tommie Smith et John Carlos prennent le public mondial à témoin, en levant le poing vers le ciel, à la façon du Black Power, durant l'hymne national américain ;

— le perchiste polonais Wladyslaw Kozakiewicz adresse quant à lui un bras d'honneur accompagné d'un large sourire au public russe lors des Jeux de Moscou en 1980 ; il devient par cela le héraut de l'anticommunisme et de la démocratie[8].

Ce n'est qu'à partir des JO de Mexico en 1968, que des mouvements de contestation, extérieurs à la communauté sportive, commencent à s'organiser.

Quelques jours avant la cérémonie d'ouverture, une manifestation étudiante est organisée sur Tlatelolco, l'une des places de la capitale mexicaine, pour dénoncer l'argent investi dans l'organisation de cet évènement et qui aurait pu servir à l'aide sociale à la population. La répression sera sanglante. L'armée tire sur la foule et fait plus de 200 morts et 1 000 blessés. Malgré un contexte extrêmement tendu en raison de cela, les Jeux s'ouvrent dix jours plus tard.

Crédit photo : @Angelo Cozzi (Mondadori Publishers), Public domain, via Wikimedia Commons

Portée par l'année 1968 qui a secoué le monde, la décennie 70 est celle de la structuration d'un mouvement international activiste, plus radical et porté vers des actions médiatiques.

A la suite, naît par exemple en 1970, la *Fédération des Amis de la Terre*. Un an plus tard, en 1971, *Greenpeace* va ensuite, par ses « *happenings* »[9], marquer l'époque et renouveler les méthodes des militants écologistes. Certains de ces mouvements vont très vite comprendre le bénéfice qu'ils peuvent tirer de l'engouement médiatique suscité par les Jeux, dopé par l'avènement de la télévision et les débuts de la « *mondovision* ».

En 1999, *Greenpeace* lance ainsi une action en justice contre les organisateurs de Sydney 2000. L'ONG les accuse de rompre avec leurs engagements

pour des « *Jeux verts* », car des gaz détruisant la couche d'ozone seraient utilisés dans les systèmes de climatisation de certaines installations. L'objectif est évidemment d'obtenir l'attention des médias sur leur campagne de défense de la couche d'ozone, bien plus que d'obtenir une victoire juridique contre l'instance organisatrice des JOP.

Les Jeux deviennent ainsi une caisse de résonance médiatique des combats des activistes.

En 2008, avec les JOP de Pekin, les questions des droits de l'Homme en Chine et de la répression au Tibet s'imposent. Différents collectifs militants vont, pour la première fois, cibler les étapes du parcours de la flamme olympique afin d'attirer l'attention du public sur leurs causes. Dès le 24 mars 2008 à Olympie, la cérémonie d'allumage de la flamme olympique est perturbée par des militants de *Reporters sans frontières* (RSF) et leur président Robert Ménard.

Crédit photo : Philippe LEROYER, Flickr - Olympic Flame Protests - 7 avril 2008, Paris (France)

Leur président, Robert Ménard, réussit à déployer, dans la tribune d'honneur, juste derrière les officiels chinois, une banderole sur laquelle on pouvait voir les cinq anneaux olympiques remplacés par des menottes. Le coup d'envoi des perturbations activistes est donné ! À Londres, durant le passage de la flamme, des incidents avec des militants pro Tibet conduisent à 37 interpellations.

Mais c'est à Paris que le parcours sera le plus chaotique. *RSF* réussit à déployer plusieurs visuels de leur campagne sur le pont des Arts, les Champs-Élysées, l'avenue Marceau, la tour Eiffel et même la façade de Notre-Dame[10].

Tout au long du trajet, des manifestants ont exprimé de façon virulente leur hostilité à la Chine ; un élu écologiste est interpellé avec un extincteur ; un spec-

tateur bondit sur la championne paralympique chinoise, Jin JING, qui se déplaçait dans un fauteuil roulant, pour lui arracher la torche des mains. Des activistes infiltrés au sein du public multiplient les actions pour attirer l'attention des médias. Au moment du passage de la flamme devant l'Assemblée nationale, une quarantaine de députés (toutes tendances politiques confondues) se rassemblent sur le parvis derrière le slogan « *Respect des droits de l'Homme en Chine* » [11].

À la suite de tous ces incidents, la presse internationale parle d'un fiasco, les autorités chinoises font part de leur mécontentement et le Comité International Olympique (CIO) décide[12] de mettre un terme au parcours international de la flamme pour les années suivantes.

Pour les JOP de Paris (2024), la première torche du Relais de la Flamme Olympique sera allumée le 16 avril 2024 selon la tradition antique, à l'aide des rayons du soleil, lors d'une cérémonie dans le sanctuaire d'Olympie (Grèce) où se déroulaient les Jeux antiques. Depuis le Péloponnèse, la Flamme Olympique rejoindra ensuite Athènes pour embarquer à bord du dernier trois-mâts barque français à coque en acier, *le Belem*, et traverser la mer Méditerranée. C'est le 8 mai 2024, à Marseille, que la Flamme Olympique entamera son épopée, très sécurisée, en France.

2.2 La structuration idéologique du mouvement anti-olympique

Au fil des olympiades, des mouvements de contestation "citoyens" apparaissent :

- en 1993, 10 000 personnes manifestent à Berlin pour demander au CIO de ne pas choisir leur ville pour l'organisation des JOP de l'an 2000 ;
- en 1998, des collectifs de riverains se constituent pour dénoncer les dégâts écologiques et la corruption qui ont entouré la préparation des JOP d'Hiver de Nagano.

Mais, c'est à compter des JOP d'Hiver de Vancouver (Canada) en 2010 que se structure un véritable mouvement anti-olympique autour de six grands thèmes qui deviendront récurrents et d'un réseau international qui va se pérenniser

Ces Jeux sont le théâtre d'une mobilisation sans précédent rassemblant des militants d'horizons très divers autour d'une plateforme de contestation dont le seul point commun réside dans la volonté de déconstruire l'imaginaire de l'olympisme.

Groupes représentant les peuples autochtones, activistes luttant contre la pauvreté, défenseurs des libertés civiles ou de l'environnement, ensemble, ils réussissent à proposer un front uni.

Aux valeurs de fraternité et d'universalité affichées par les promoteurs des Jeux, ils opposent l'injustice et l'exclusion en soulignant notamment que les épreuves se déroulent sur des terres autochtones non cédées, c'est-à-dire volées.

La notion d'accaparement — même si le terme n'est pas encore prononcé — émerge alors et vient s'ajouter aux critiques plus traditionnelles sur les consé-

quences sociales et environnementales engendrées par l'organisation d'un tel évènement.

Crédit photo : @Sally T. Buck, Flickr - Protest in Vancouver - 12 février 2010, Vancouver (Canada)

2.2.1 L'évolution de la contestation des Jeux

Parmi les valeurs portées depuis des décennies par le CIO, la notion d'héritage (*legacy*) est centrale : les Jeux sont censés véhiculer simultanément une histoire, des idéaux, mais également enclencher une spirale vertueuse (modernisation des infrastructures, dynamiques économiques, développement de l'engagement bénévole…) pour laisser une empreinte positive et durable au sein du pays hôte.

C'est cet imaginaire positif que les mouvements anti-olympiques vont tenter de déconstruire méthodiquement.

Pour cela, ils imposent progressivement leur propre grille de lecture en mobilisant tous les registres possibles de critiques (universitaires, militantes, populaires…) et cherchent à substituer à l'image de Jeux universels, inclusifs et aux retombées positives, celle d'une « *machine à fabriquer des inégalités* »[13], onéreuse, anti-écologique, mise au service du système capitaliste et d'une société de surveillance.

2.2.1.1 Les valeurs de l'olympisme remises en cause

La première étape va consister à délégitimer systématiquement les valeurs traditionnelles de l'olympisme. Pour cela, les opposants vont dénicher, dans l'histoire des Jeux, des éléments compatibles susceptibles de nourrir leur réquisitoire.

2.2.1.2 De l'universalisme au racisme institutionnel

Le premier coup de boutoir sera contre l'universalisme, cette valeur — au cœur du projet de Pierre de Coubertin — qui entoure d'une aura positive l'organisation de chaque olympiade.

Pour espérer faire grandir le sentiment anti-olympique, les opposants doivent prouver que, derrière la belle façade, des motivations beaucoup moins nobles animent les promoteurs des JO. Ils s'attachent à instruire à charge son procès en racisme, au prix de nombreux anachronismes.

Dès les Jeux de Londres en 2012, des brochures éditées accusant l'organisation des JOP d'avoir été « *fondée et dirigée par des racistes* »[14].

Une biographie[15] à charge de Pierre de Coubertin vient en outre alimenter cette accusation et dénoncer l'organisation des Jeux de 1904 à Saint-Louis[16] aux USA. En effet, lors de cette troisième édition des Jeux, sont créées les « *Journées anthropologiques* », au cours desquelles s'affrontent des compétiteurs « *indigènes* » (amérindiens, pygmées, zoulous ou encore inuits[17]).

Cette manifestation « *sportive* » aspirait à mesurer « *les capacités physiques des indigènes* » et prouver la supériorité physique des Blancs, très loin des valeurs d'universalisme de l'Olympisme.

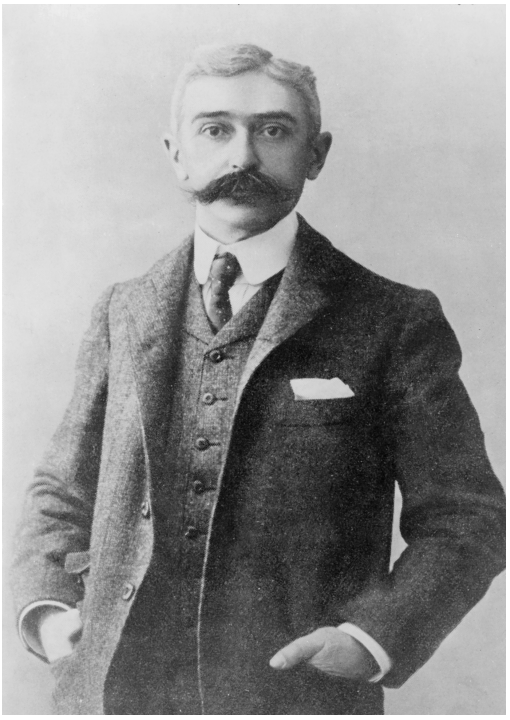

Pierre de Coubertin.
Crédit photo : @George Grantham Bain Collection

Ce triste épisode va faire figure, dans les argumentaires anti-Jeux olympiques, de péché originel. CQFD. Le racisme est donc inscrit dans l'ADN des épreuves**.**

Pourtant, la réalité est plus nuancée.

Fabrice Delsahut, maître de conférence en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, démontre que ces « *journées anthropologiques* » ont été organisées, en parallèle des Jeux, et en réalité confiées « *aux départements d'anthropologie et de culture physique, ainsi qu'au Field Museum de Chicago*[18] » et non aux responsables des Jeux eux-mêmes.

D'ailleurs, en dehors des États-Unis, ces épreuves seront très largement critiquées. Pierre de Coubertin lui-même les condamne et parle « *d'une mascarade outrageante* »[19]. Cela est opportunément passé sous silence pour mieux asseoir l'accusation de racisme.

Les auteurs de la brochure *Racisme et Olympisme* ajoutent d'ailleurs que « *l'accueil et l'organisation des Jeux entraînent des bouleversements sociaux inévitables qui favorisent de manière structurelle le racisme* »[20]. Selon eux, le racisme serait donc consubstantiel aux Jeux.

2.2.1.3 Le sport vu comme un instrument de domination

Les valeurs inhérentes au sport sont également rejetées. Il existe d'ailleurs une très ancienne et prolifique tradition anarchiste contre le sport. En 1907, dans le journal *L'Anarchie*, Alfred Loriat déclare « *la guerre au sport* ».

Pour lui, le sport présente un réel danger d'un point de vue social, car il détourne les ouvriers de la révolution : « *la société de gymnastique est l'antichambre de la caserne* » dénonce Jules Dupoux[21].

Ce dernier explique : « *Nos gouvernants le comprennent bien, puisqu'ils encouragent le sport et cherchent à le généraliser. Le football, la gymnastique, tiennent une grande place dans les programmes scolaires. On veut donner aux enfants le goût du sport et les détourner ainsi de la lutte sociale… Nous devons combattre énergiquement le sport, le sport qui abrutit, qui tue les intelligences et déforme les cerveaux. Employons la violence s'il est nécessaire, mais ne laissons pas envahir les milieux où nous vivons par ce nouveau moyen d'abrutissement* »[22].

Plus d'un siècle plus tard, la tonalité reste sensiblement la même. Le site web de *Saccage 2024* diffuse les écrits de Loriat et ajoute dans un document de quatre pages : « *Le sport prôné par les Jeux olympiques n'est pas celui que nous voulons. Nous défendons une activité physique qui apprend l'amitié, la coopération, le respect des corps qui ne rentrent pas dans les moules qu'on leur impose, le soin de soi, des autres et de l'environnement* ».

En résumé, en valorisant la compétition, le sport olympique favoriserait le nationalisme[23], la recherche des records et des profits.

ALL
COMPETITIONS
ARE
BULLSHIT*
*TOUTES LES COMPÉTITIONS SONT DES IDIOTIES
NON AUX JOP – NI EN 2024 NI EN 2030 – NI ICI, NI AILLEURS

2.2.1.4 L'accusation « validiste »

Les critiques accusent également le sport paralympique — introduit à l'occasion des neuvièmes jeux de Stoke-Mandeville une semaine après les Jeux olympiques d'été de 1960 à Rome — de véhiculer une idéologie validiste, « *via le handisport on montre des handicapés modèles, qui "se dépassent" pour faire comme les personnes valides* »[24].

Le validisme est un concept issu des *disability studies*[25], un courant académique qui s'inscrit dans le champ de *X studies* (gender studies, racial studies…) et mobilise le même appareil conceptuel de la sociologie critique. Il s'oppose aux sciences de la réadaptation (reabilitation sciences) qui prévalaient jusqu' alors.

Pour comprendre et tenter d'y voir peu plus clair, voici comment les deux mouvements pourraient être résumés :

— Les *sciences de la réadaptation* sont un domaine interdisciplinaire qui vise à aider les personnes ayant des incapacités à regagner ou à améliorer leur fonctionnement physique, psychologique et social. Elles impliquent des disciplines telles que la physiothérapie, l'ergothérapie, la psychologie clinique, le travail social, etc. Les sciences de la réadaptation se concentrent sur la réhabilitation et l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant des incapacités, en mettant l'accent sur les interventions thérapeutiques et les services de soutien.

— Le *validisme* est un courant de pensée tendant à dénoncer la "*normalité favorisée*" et la marginalisation ou discrimination de ceux qui ne répondent pas aux normes "*perçues*" de santé, de capacité physique ou mentale. En opposition aux sciences de la réadaptation, qui cherchent à soutenir les personnes en situation de handicap, le validisme dénonce "*l'obligation de normalité*" imposée aux personnes en situation de handicap qui perpétuerait des attitudes, des politiques et des structures sociales dévalorisant et opprimant les personnes handicapées. Le validisme repose sur l'idée que les personnes handicapées sont inférieures ou moins dignes de respect en raison de leurs différences fonctionnelles et qu'il perpétue souvent des injustices sociales et des inégalités.

Les sciences de la réadaptation sont donc accusées de médicaliser le handicap en poussant l'individu à se "*réparer*" pour s'adapter à son environnement social (appareillage pour les sourds, prothèses…) quand les *disability studies* se concentrent, quant à elles, sur la façon de déconstruire les normes socioculturelles limitant l'inclusion des individus.

Comme dans le cadre des *racial studies* pour les personnes blanches, l'objectif recherché est de faire prendre conscience aux personnes valides de leur privilège, tout en encourageant les "non valides" à reconnaître leur handicap comme une identité, une culture à valoriser. Dès lors, le fait d'encourager le dépassement, de féliciter des personnes en situation de handicap pour leurs performances sportives, apparaît comme des agissements validistes.

Cette bienveillance provoquerait en réalité, selon eux, des microagressions, car en "*survalorisant*" la performance, on ferait peser une pression difficile à supporter à long terme sur les sportifs handicapés, tout en soulignant les manquements, les faiblesses de ceux qui ne sont pas sportifs.

On pourrait objecter que ce type de raisonnement peut aussi bien s'appliquer aux personnes valides, sportives et non-sportives, mais là encore l'effet recherché (dénoncer le validisme) semble l'emporter sur la cohérence.

Le 11 décembre 2022, à Paris, une conférence s'est tenue, dans le cadre de « l*a fête au COJOP* » organisée par le mouvement *Saccage 2024*, avec des représentants de deux organisations anti-validisme, *Objectif Autonomie* et le *Front de libération antipsy*.

L'antivalidisme se situe donc au carrefour des luttes intersectionnelles et de l'anticapitalisme.

La *lutte intersectionnelle* est un courant de pensée fondée sur l'idée que les différentes formes de discrimination et d'oppression interagissent et se superposent, créant des expériences uniques de marginalisation pour les individus ayant des identités multiples. Cette approche, développée dans le contexte du féminisme, et élargie pour inclure d'autres mouvements sociaux, vise à aborder les interconnexions entre le genre, la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, la religion, la capacité physique, et d'autres axes de l'identité.

Les promoteurs de cette approche soutiennent que les expériences de discrimination ne peuvent pas être comprises si elles se limitent à un seul aspect de l'identité d'une personne. Au lieu de cela, l'intersectionnalité tient compte des multiples dimensions de l'identité et tente de comprendre comment ces dimensions interagissent pour façonner les expériences de discrimination et de privilège.

En mettant en lumière ces intersections, la lutte intersectionnelle vise à construire des mouvements sociaux et des politiques considérant les expériences et besoins complexes de tous les individus, en luttant contre toutes les formes de discrimination et d'oppression. L'intersectionnalité promeut notamment l'inclusivité, la justice sociale et la solidarité entre différents groupes marginalisés.

En conséquence de quoi, les militants dénoncent le fait que pour eux « *les paralympiques sont peut-être l'exemple paroxystique de la violence normalisatrice du sport institutionnalisé* ».

Ils poursuivent : « *les personnes handicapées ne sont donc visibles qu'à travers des prismes valides, où le bon handicapé, celui qui se dépasse, est source d'inspiration – évidement ça ne mentionne pas les contextes ultra-privilégiés dans lesquels ont grandi et évoluent la plupart des athlètes paralympiques. Et où l'autre, la.e mauvais.e handicapé.e* (sic) *est une charge qu'il est légitime d'enfermer, d'écarter, de violenter, loin du regard valide* »[26].

Les Jeux sont accusés d'être le vecteur d'« *une philosophie du corps individualiste, nationaliste, destructrice, dépolitisante et segmentante basée sur le dépassement de soi et de la performance* ».

Ils seraient également la vitrine de « *l'idéologie du rétablissement* » : le rétablissement étant vu comme « *une vision hyper-médicalisée du handicap et de la folie, selon laquelle l'intégration sociale et la dignité humaine sont conditionnées à, si ce n'est la guérison, au moins au dépassement du handicap* »[27].

Cet angle de contestation, apparu plus récemment dans la contestation des JOP, voit son influence s'accroître notamment au sein de la galaxie activiste. On retrouve désormais le même argumentaire s'agissant du sexisme et de la transphobie[28] dans les JOP.

2.2.2 La critique du coût budgétaire et environnemental

Une autre type d'arguments, plus prosaïque, est également mobilisé pour toucher le grand public. Il porte sur le coût économique et environnemental, souvent dénommé "*impôt JOP*".

Les polémiques quant au budget de l'organisation des Jeux sont présentes dès la première édition en 1896. Depuis 2010, cette critique s'intensifie et est désormais portée par les mouvements activistes, qui d'ordinaire, s'intéressent assez peu aux questions de rigueur budgétaire. Pour crédibiliser leurs propos, ils s'appuient sur des études qui mettent l'accent sur les dépassements budgétaires et les coûts économiques, trop souvent sous-estimés, des Jeux.

Ainsi, Bent Flyvbjerg, géographe économique danois de l'université d'Oxford, rappelle que « *les JOP d'été et d'hiver dépassent systématiquement leur budget initial, avec un dépassement moyen de 156 %*[29] *pour les jeux depuis 1960* ». Saccage 2024 a d'ailleurs consacré une brochure à ce sujet, mentionnant que le budget de Pékin 2008 a augmenté de 205 %, selon eux, passant de 20 à 50 milliards; celui de Londres 2012 serait passé de 5 à 18 milliards; celui de Sochi en 2014 aurait explosé pour atteindre 51 milliards, loin des 10 milliards initialement prévus au soutien de sa candidature.

En outre, les opposants aux JOP - toujours en s'appuyant sur des articles scientifiques - battent également en brèche l'argument des retombées économiques à moyen et long termes promu par le CIO et les villes organisatrices.

En 2015, dans un livre consacré à cette question et depuis souvent cité à charge, l'économiste Andrew Zimbalist[30] conclut que les bénéfices promis - tels que les hausses de l'emploi et du tourisme - compensent rarement les coûts importants engagés, laissant les villes hôtes avec d'importantes dettes et des infrastructures sous-utilisées[31].

Ce type d'arguments, facilement relayés par les opposants et les médias, a un impact très important sur les populations locales. Lors de la dernière décennie, plusieurs villes renoncent ainsi à leur candidature en raison d'inquiétudes exprimées en la matière. La ville d'Oslo, par exemple, qui souhaitait organiser les JOP d'Hiver 2022, se retire finalement de la course en raison des craintes financières. De même, pour Boston, qui envisageait d'accueillir les Jeux d'Été 2024, abandonne l'idée en raison de l'hostilité de ses habitants : 52 % d'entre eux se déclarant contre ce projet, notamment à cause de son coût[32].

Le nombre de villes candidates pour organiser les Jeux décline depuis vingt ans : 11 sont candidates pour accueillir les épreuves en 2004; elles ne sont plus que deux (Paris et Los Angeles) pour celles de 2024[33].

À cela s'ajoute la question de l'empreinte écologique (des Jeux). Depuis 2010, cette critique fait systématiquement l'objet de mobilisations militantes.

À Vancouver, les activistes des *Premières Nations* — qui représentent les peuples autochtones — mènent leur fronde au nom de la défense des écosystèmes et de la biodiversité. Ils multiplient les manifestations pour s'opposer « *à la coupe des milliers d'arbres* »[34] nécessaire à l'extension de l'autoroute Sea-to-Sky à travers Eagleridge Bluffs, un écosystème forestier unique qui abrite un peuplement de Douglas et des grenouilles à pattes rouges en voie de disparition. « *La tentative de blocage des falaises d'Eagleridge s'est soldée par de nombreuses arrestations et par la mort d'Harriet Nahanee[35], une militante Squamish de 71 ans, à la suite de complications largement aggravées par son emprisonnement pendant plus de deux semaines*. »[36].

À l'approche des Jeux de Londres, de 2005 à 2007, des groupes écologistes se fédèrent dans le *Hackney Environnement Forum* et multiplient les actions (manifestations, organisation de visites guidées, plantation d'arbres sur le site…) pour s'opposer à la construction du Centre de presse des JOP sur ce site.

Pour les Jeux de Rio en 2016, c'est la construction du parcours de golf olympique au sein d'une réserve écologique qui suscite la colère et des manifestations devant l'hôtel accueillant la réunion du Comité Exécutif du CIO à Rio de Janeiro. Les activistes écologistes dénoncent également la promesse non tenue de dépollution de la baie de Guanabara.

En 2021 à Tokyo, la contestation prend une ampleur significative : 80 % de la population est opposée au maintien des Jeux en période de pandémie de COVID-19. Des groupes comme *Cancel the 2020 Olympic Disaster* multiplient les actions pour dénoncer les coûts financiers et l'impact écologique, notamment la destruction des forêts en Indonésie pour obtenir les matériaux de construction des sites olympiques.

La question environnementale devient une priorité pour l'opinion publique, notamment occidentale, mais au sein de la galaxie anti-olympique, elle demeure un simple sujet parmi d'autres.

2.2.3 La mainmise supposée des multinationales

Le financement des jeux a été, longtemps, de la responsabilité quasi-exclusive des États et des villes hôtes. L'année 1984 marque un véritable tournant avec les Jeux de Los Angeles. Juan Antonio Samaranch, alors président du Comité International Olympique (CIO), va chercher à diversifier les sources de revenus en impliquant les grandes entreprises.

« *Les Jeux de Los Angeles ont été les premiers à être largement sponsorisés par le secteur privé. Ils ont généré un profit bien connu de 222 millions de dollars, qui ne prend toutefois pas en compte le surplus de dépenses publiques dissimulées, comme les infrastructures de transport, la police ou la sécurité* », note l'ancien athlète et universitaire américain, figure de proue des mouvements anti-olympiques, Jules Boykoff[37].

Dès l'année suivante, le CIO propose une offre complète : le programme des partenaires olympiques (programme TOP)[38], pour inciter les multinationales à participer activement à l'aventure des Jeux (financement, aide technique…). De très grandes entreprises vont ainsi, et pour certaines durablement, associer leur image à celle de l'olympisme.

En parallèle du développement de ce sponsoring, un certain nombre de voix dénoncent de plus en plus la mainmise supposée du capitalisme et de la promotion du néolibéralisme par les instances olympiques.

Corinne Nativel, maître de conférences à l'université de Besançon, souligne, par exemple, dans son étude sur la contestation des JOP de Vancouver et de Londres que « *l'idéal olympique* » est dénaturé « *par le sponsoring agressif de multinationales instrumentalisant les Jeux pour asseoir leurs intérêts commerciaux, ainsi que l'illustre le cas d'Atlanta où les JOP de 1996 sont surnommés les " Coca-Cola Games "* »[39].

L'écho de ce registre de mobilisation voit son audience grandir ces dernières années chez les activistes. Ces derniers deviennent de plus en plus sensibles aux arguments anticapitalistes du fait de la pénétration et de l'influence grandissantes de l'ultra-gauche au sein des mouvements écologistes.

L'apparition de la notion d'« *anthropocène* »[40] puis son glissement vers celle de « *capitalocène* »[41] est d'ailleurs symptomatique de cette évolution.

2.2.4 L'alibi du « capitalisme de fête »

Pourtant, nuance Jules Boykoff, « *les JOP ne sont pas nécessairement, en eux-mêmes, une affaire néolibérale* »[42].

Il poursuit : « *les Jeux olympiques modernes transpirent le capitalisme néolibéral sur bien des aspects. Les Jeux sont devenus bien plus commerciaux à mesure que les capitaux privés ont pris une place plus importante dans les sponsors et les entreprises privées de sécurité ont joué un grand rôle comme police des jeux. Cependant, plutôt que de les privatiser, c'est le public qui paye*

une grande majorité des coûts olympiques. De plus, les sponsors partenaires tiennent une position privilégiée dans l'obtention des futurs contrats : ce n'est pas le marché qui décide. […] En fait, les JO sont un parfait exemple du capitalisme de fête, une forme spécifique du capitalisme, qui de bien des manières va à l'encontre de l'air du temps néolibéral »[43].

Le capitalisme de fête est un concept que Jules Boykoff a façonné en s'inspirant du « *capitalisme du désastre* » de la journaliste et auteure alter-mondialiste Naomi Klein. « *Ces deux modes de capitalisme tracent un chemin aux politiciens et leurs alliés économiques pour faire progresser des politiques qui auraient été impossibles à mettre en place en temps normal. Aussi bien le capitalisme du désastre que le capitalisme de fête court-circuite le processus démocratique* »[44], affirme Boykoff.

Dans son livre *La Stratégie du choc*, Naomi Klein décrit la façon dont des entreprises privées profiteraient de situations de crise (catastrophes naturelles, guerres, crises économiques, etc.) pour s'enrichir et étendre leur influence. Le capitalisme du désastre se manifeste donc par l'exploitation des périodes de désarroi et de désorientation collectifs pour mettre en œuvre des réformes économiques néolibérales qui auraient été difficiles à adopter en temps normal.

Quant au capitalisme de fête, pour Jules Boykoff, il naît dans un « *moment de fête exceptionnelle où les règles normales de la politique peuvent temporairement être suspendues* »[45]. Le côté inhabituel et extraordinaire du moment semble légitimer des entorses aux règles usuelles : modifications des règles d'urbanisme et de marchés publics, développement des partenariats public-privé qui, selon Boykoff, « *sont massivement déséquilibrés : le public paie davantage et assume en dernier lieu les plus gros risques* »[46].

2.2.5 La « société du spectacle » en procès

En évoquant Boykoff, on ne peut s'empêcher de penser à la « *société du spectacle* » dont le concept est développé par le philosophe français Guy Debord dans son livre éponyme publié en 1967. Selon Debord, la société moderne, caractérisée par la domination du capitalisme avancé, est devenue une « *société du spectacle* » où les relations sociales sont médiatisées par des images et des représentations spectaculaires.

Dans cette société, la réalité est de plus en plus remplacée par des images et des simulacres, et les individus sont aliénés par la consommation de biens et de divertissements préfabriqués. Le spectacle, dans ce contexte, n'est pas seulement une forme de divertissement, mais un mode de gouvernement et de contrôle social. Les *mass médias*, la publicité, la culture de la célébrité et la consommation de masse sont autant de manifestations de cette société du spectacle.

Debord critique cette société comme étant déshumanisante, aliénante et oppressive. Il appelle à une prise de conscience de cette condition spectaculaire et à une révolution sociale visant à rétablir une forme authentique de vie sociale

où les individus sont libérés de la domination du spectacle et peuvent vivre des relations directes et non médiatisées.

Ce mouvement de pensée est sous-jacent à l'ensemble des critiques envers les JOP et adresse plus largement toutes les critiques formulées à l'égard de l'économie libérale et de ses « *conséquences* ».

2.2.6 Un barrage contre la gentrification

Pour compléter l'arsenal militant, des griefs plus sociaux sont également développés afin de donner du grain à moudre à certains syndicats et aux organisations de lutte contre la pauvreté, l'exclusion ou le mal-logement qui pourraient se joindre à la mobilisation.

La construction de nouvelles infrastructures (transports, logements, installations sportives, etc.) et la réhabilitation de certains quartiers qui précèdent généralement les Jeux sont instrumentalisées par les activistes pour dénoncer « une véritable chasse aux pauvres »[47]. Les exemples ne manquent pas :

- à Vancouver, des actions sont lancées en soutien aux familles « parmi les plus pauvres de la ville »[48] qui avaient vu leurs 1 200 logements réquisitionnés en raison de travaux ;
- à Londres, les militants s'opposent à « l'expropriation » de 1 000 personnes, dont 500 gens du voyage ;
- à Sotchi, près de 3 000 personnes sont « déplacées » grâce à l'instauration d'une loi simplifiée d'expropriation ;
- enfin, à Rio de Janeiro, la destruction d'une centaine de favelas provoque des heurts avec la police. Les opposants aux JOP avancent le chiffre de 80 morts[49].

Les opposants tentent, à partir de ces exemples, d'imposer l'idée qu'il y aurait un projet intentionnel de "*nettoyage social*".

Pour le journaliste activiste Ashok Kumar opposé à Londres 2012 : « *les Jeux sont utilisés pour restructurer fondamentalement la ville hôte de manière à exclure délibérément ses habitants de la classe ouvrière et des minorités ethniques* » [50].

Dans un second temps, pour parvenir à mobiliser au-delà des personnes frappées par les expropriations, les Jeux sont accusés d'être un accélérateur de la gentrification.

Le terme "*gentrification*" trouve son origine dans le mot anglais "gentry", qui désigne la classe sociale aisée ou la noblesse terrienne. Le sociologue britannique Ruth Glass l'utilise pour la première fois en 1964 pour décrire le processus de transformation des quartiers ouvriers de l'est de Londres, où la classe moyenne aisée vient s'installer, souvent après la rénovation des logements délabrés. Ce terme est depuis largement utilisé pour décrire des phénomènes similaires dans d'autres villes du monde entier.

Ce concept caractérise donc la transformation de quartiers urbains défavorisés en zones attractives pour une population plus aisée. Ce processus se traduit par une rénovation urbaine et le développement d'infrastructures qui attirent un nouveau public sensible à ces améliorations du cadre de vie.

Cela conduit souvent à une augmentation des loyers, obligeant les résidents à faibles revenus à s'éloigner des quartiers rénovés. Même si les opposants reconnaissent que ce phénomène d'éviction existe en dehors des Jeux, ils estiment que ces derniers en sont un accélérateur.

« *Une fois sélectionnée, une ville dépense de vastes ressources publiques pour lancer un programme de déplacement forcé, de spéculation locative, de projet de rénovation urbaine, de démolition de logements sociaux et de gentrification. En fait, s'il y a un fil conducteur qui traverse presque chaque épreuve olympique, c'est que les pauvres de chaque Jeux subventionnent leur propre dépossession violente* », affirme Ashok Kumar.

Il ajoute que « *ce processus de gentrification entraîne un profond isolement politique et culturel, l'aliénation et le détachement ; le détachement des familles les unes des autres et le détachement des biens communs* »[51].

Ce dernier argument — qui ajoute à la dimension inflationniste de la gentrification une question culturelle, une remise en cause de l'identité d'un quartier et des gens qui le composent — va être utilisé pour tenter de faciliter les mobilisations communautaires, notamment dans les quartiers à forte densité d'immigration.

2.2.7 La précarisation des conditions de travail

Toujours dans le registre social, la dénonciation des conditions de travail sur les chantiers des Jeux devient systémique. Les militants anti-olympiques recensent les accidents survenus lors des travaux, établissant même une comptabilité macabre du nombre de morts parmi les ouvriers.

Pour illustrer cette précarisation, les opposants peuvent également compter sur les enquêtes menées par certaines ONG spécialisées. *Human Right Watch*[52] a notamment dénoncé les conditions de travail des 60 000 travailleurs migrants qui ont participé à la construction des infrastructures à Sotchi. L'organisation cite dans son rapport des multiples cas de sous-paiement et même de non-paiement des salaires, d'absence de contrat de travail, de non-respect des normes de sécurité, de confiscation de passeport et d'expulsion.

Les travailleurs venus d'Arménie, d'Ouzbékistan ou du Tadjikistan auraient été payés en moyenne 1,50 euro l'heure. La *Confédération internationale du travail* évoque 60 morts sur ce chantier[53], ce qui était déjà très inquiétant, mais Saccage 2024, dans sa communication, force le trait et avance même « *des centaines de morts sur les chantiers* » [54].

Pour les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, la *Building and Wood Workers International* (BWI) détaille dans son rapport une « *culture de la peur* » parmi les travailleurs : la BWI dévoile que certains employés travaillaient jusqu'à 28 jours consécutifs sans jour de repos au surplus dans des conditions de travail dangereuses.

Plus récemment, les polémiques entourant l'organisation de coupe du monde de football 2022 au Qatar ont été nombreuses. « *Aucune Coupe du monde n'a suscité tant de reproches, pas même celle disputée en 1978 dans l'Argentine de la dictature militaire. Pour retrouver trace d'un événement où l'aspect strictement sportif a été à ce point éclipsé par le non-sportif, il faut remonter aux JOP de Moscou (1980) et de Los Angeles (1984), marqués par des boycotts* »[55].

2.2.8 Le refus d'une société de surveillance

Enfin, le dernier angle d'attaque — devenu un leitmotiv dans l'ensemble des mobilisations — concerne évidemment les questions sécuritaires. Les arguments sont de trois ordres :

— la militarisation des forces de l'ordre ;

— la banalisation et le développement des technologies de surveillance ; et

— la privatisation de la sécurité.

En s'attaquant à ce sujet, les opposants aux JOP savent que leurs critiques entrent en résonance avec les inquiétudes d'une partie de la société civile et de nombreuses organisations allant de l'ultra-gauche à la droite libérale, en passant par les communautés appartenant à la "*complosphère*".

Elles s'inscrivent dans le débat sur l'évolution des sociétés vers la « *société de surveillance* » théorisée par Michel Foucault. Dans cette optique, les Jeux olympiques sont considérés comme un accélérateur permettant l'avènement du panoptisme foucaldien, où le pouvoir s'exerce par une surveillance constante et omniprésente, rendant les individus autant visibles que dociles.

Jules Boykoff, avec son concept de « *capitalisme de fête* », montre comment le contexte exceptionnel de fête et l'envergure des évènements sont des alliés efficaces de « *l'industrie de la sécurité et des unités de police locale chargées de prévenir le terrorisme, pour empêcher la contestation politique et sauvegarder le spectacle* ».

Face aux enjeux et aux risques, les autorités comme les populations deviennent alors plus disposées à accepter le renforcement des mesures sécuritaires, ce qui fait écrire à des associations dans une tribune publiée en 2021 que « *de Pékin à Rio, en passant par Sotchi, les JOP ont été utilisés pour accroître l'emprise du contrôle policier des États sur les populations, et ainsi, nier les libertés publiques* ».

Les opposants dénoncent également la militarisation des forces de l'ordre lors des Jeux, illustrée par des exemples tels que la mobilisation de l'ensemble des branches des forces armées canadiennes à Vancouver. Selon eux, cette approche ne se limiterait pas à assurer la sécurité, mais transformerait les villes hôtes en espaces hautement surveillés et militarisés, révélant une facette de la société de surveillance où le spectacle sportif s'accompagne d'une démonstration de force jusqu'à devenir une vitrine pour l'industrie de la sécurité du pays hôte.

L'usage généralisé des technologies de surveillance — comme la reconnaissance faciale utilisée à grande échelle lors des Jeux de Tokyo 2020 — est un autre point sur lequel s'appuient les opposants. Discrètes, non intrusives, mais de plus en plus globales, ces technologies incarnent parfaitement le principe du panoptisme de Michel Foucault, où l'omniscience du regard surveillant instaure un contrôle social.

Enfin, le recours massif à la sécurité privée est également dénoncé comme un risque, celui d'un contrôle assuré par des entités motivées par le profit plutôt que par l'intérêt général. Certains activistes avancent, par exemple, que durant les JOP de Londres, la sécurité empêchait les spectateurs de porter des t-shirts aux couleurs des concurrents des sponsors de l'évènement. Si le sujet a été évoqué, apparemment, cela ne s'est pas produit dans les faits[56].

2.2.9 Vers une Internationale anti-Jeux

« *Pour combattre cette machine transnationale globale, nous devons nous organiser au niveau transnational* » explique MC Robertson[57], une activiste anti-JOP qui, après avoir milité contre les Jeux de Rio en 2016, s'installe à Los-Angeles pour mener la fronde contre ceux prévus en 2028 dans cette ville.

Elle crée *Olympics Watch*, une archive anti-olympique transnationale, dont s'inspire Saccage 2024. Depuis les Jeux de Londres en 2012 et la création de la plateforme *Games Monitor*, le mouvement anti-olympique tente de se structurer au niveau international.

Les huit fondateurs de *Games Monitor* (journalistes, intellectuels, éditeurs et webmasters indépendants) souhaitent s'inscrire dans un « *souci d'organisation collective et de longévité* »[58], précise Corinne Nativel.

Elle ajoute que leur objectif est de « *s'établir en tant que groupe de veille et lanceur d'alerte en proposant une base de données pérenne pour les londoniens ainsi que pour tous ceux qui, à l'avenir, seront concernés de près ou de loin par les Jeux Olympiques* »[59] en développant des bibliothèques de ressources (Histoire critique des Jeux, fiches thématiques sur la société de surveillance, la précarité sur les chantiers, etc.), des échanges d'expériences, des réflexions sur les stratégies à mettre en œuvre et même des rencontres.

Les 21 et 22 mai 2023 se tient également à l'université Paris 8 – Saint-Denis[60], une rencontre internationale anti-JOP rassemblant des universitaires, comme le politiste américain Jules Boykoff, le géographe Sven Daniel Wolfe de l'Uni-

versité de Lausanne, ainsi que des activistes français, japonais, brésiliens et espagnols.

La tonalité des discussions est explicitement annoncée par la banderole d'accueil : « *No olympics anywhere*[61], *on ne veut pas de compétition, on veut la révolution* ».

Cette rencontre est la seconde du genre. Une première a eu lieu à Tokyo en 2019, réunissant des personnes de Los Angeles, Paris, Tokyo, Séoul et Londres.

Ces rencontres — comme les bases de données constituées au fil des olympiades et facilement disponibles — concourent à accroître le capital militant des opposants aux JOP, de leur permettre de bénéficier des retours d'expérience de leurs prédécesseurs et de s'appuyer sur une stratégie éprouvée. Cela va être le cas pour les JOP de Paris.

LA PLANÈTE BRÛLE
FINI DE JOUER
NON AUX JOP, NI EN 2024, NI EN 2030
NI ICI, NI AILLEURS

Chapitre 3

Les Jeux de Paris face aux menaces activistes

Le 6 octobre 2016, *Libération* publie une tribune[62] cosignée par des universitaires (Pierre-André Tagguieff, Pierre Guerlin, Jean-Marie Brohm, Gilles Bataillon, etc.), des associations (D*roit au Logement*, *Fédération Sud éducation*, etc.*)* et des élus ou candidats aux élections (Philippe Poutou (NPA), Danielle Simonet (LFI)) pour dire « *Non à la candidature de Paris aux Jeux 2024* ».

Dans ce texte, les six (6) point-clefs des mobilisations anti-JOP développés dans la partie précédente sont repris et présents :

1. l'inquiétude sur les dépassements budgétaires ;
2. la précarisation avec l'emploi de « travailleurs jetables » ;
3. la spéculation immobilière et le développement de la gentrification ;
4. la mainmise des multinationales ;
5. les saccages écologiques ;
6. le développement d'une société de surveillance.

La graine de la contestation est plantée. Elle germera lentement.

En novembre 2016, suivant l'exemple du *Games Monitor* de Londres, un collectif composé de quelques individus se baptise « *Non aux JO 2024 à Paris* » pour préparer et structurer les futures campagnes de contestation. Animé par Frédéric Viale[63], ce collectif se fait connaître en février 2017 en lançant une pétition[64] pour demander l'abandon de la candidature de Paris.

Signée par 32 000 personnes en sept ans, son audience reste relativement restreinte au regard des scores que réalisent d'ordinaire les pétitions lancées par les ONG de cette envergure. Mais, elle permet à Frédéric Viale[65] de se présenter comme l'un des interlocuteurs des médias sur le sujet. Pour asseoir sa légitimité et s'imposer comme une personne incontournable pour la presse et les autres mouvements activistes, à la manière des militants de *Games Monitor* ou d'*Olympic Watch*, il publie plusieurs tribunes dans la presse nationale[66] et même un livre collectif intitulé « *Paris JO 2024, miracle ou mirage ?* »[67].

La première étape, celle de l'expertise et de la légitimité, est atteinte.

Le 16 octobre 2020, une seconde étape débute pour élargir le collectif et l'enraciner sur le terrain. Cela passe d'abord par un changement de nom : « *Non aux JO 2024 à Paris* » devient « *Saccage 2024* », et se présente désormais comme une coalition d'habitants de Seine-Saint-Denis. Ils affirment incarner les « *résistances locales* » contre les chantiers des Jeux et leurs conséquences.

Le 6 février 2021, devant l'Hôtel de Ville de Paris, ils lancent un appel. Leurs critiques ne sont, une fois encore, que la reprise des standards du mouvement anti-olympique, présentées avec une couleur plus locale de défense des quartiers. Ils dénoncent ainsi l'accélération de la bétonisation qui va rendre les quartiers "*irrespirables*", l'augmentation des prix et des loyers qui entraîne une "*gentrification des quartiers*" (forcément organisée par les principaux opérateurs et les acteurs du Grand Paris), le renforcement de la surveillance et du contrôle policier (restriction des libertés, technologie de contrôle, etc.), la pollution induite par les nouvelles infrastructures qui "*mettent en danger*" les enfants d'une école, les attaques vis-à-vis de la biodiversité, etc.

Affiche disponible sur le site de Saccage 2024

Au fil des mois et des ralliements d'autres organisations, cette matrice de revendications devient plus intersectionnelle pour épouser les tendances à l'œuvre dans l'univers activiste français contemporain.

3.1 L'enracinement difficile auprès des riverains

« *Nous sommes entré.e.s (sic) en résistance face aux saccages écologiques, sociaux et sécuritaires que provoquent les Jeux olympiques de Paris en 2024. Nous, habitant.e.s de Seine-Saint-Denis et de ses alentours, associations et collectifs, sommes rassemblés pour défendre les espaces où l'on vit, où l'on habite, où l'on se rencontre, où l'on tisse des liens et où l'on s'amuse, menacés par la préparation et la tenue de ces Jeux* », annonce le tract de présentation de *Saccage 2024*.

L'enracinement est revendiqué.

Leurs premières actions se concentrent donc autour des chantiers prévus en Seine-Saint-Denis, comme la construction du village des médias à La Courneuve qui a « amputé » une partie du parc départemental Georges Valbon, la création d'une bretelle d'autoroute à proximité d'un groupe scolaire à Saint-Denis, ou la défense des jardins ouvriers d'Aubervilliers. La mobilisation autour de ces jardins est emblématique de l'étendue des méthodes utilisées.

Dès juillet 2020, *Saccage 2024* accompagne ainsi plusieurs collectifs de riverains pour s'opposer à la construction du solarium de la piscine dédiée aux entraînements olympiques. Cet équipement devait être bâti sur un demi-hectare pris sur les jardins ouvriers de la ville.

Pendant deux ans, les actions se multiplient : pétitions[68], manifestations, déambulations festives, éditions d'argumentaires, coordination pour peser sur l'enquête publique de modification du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)[69], recours juridiques, pressions sur les élus municipaux.

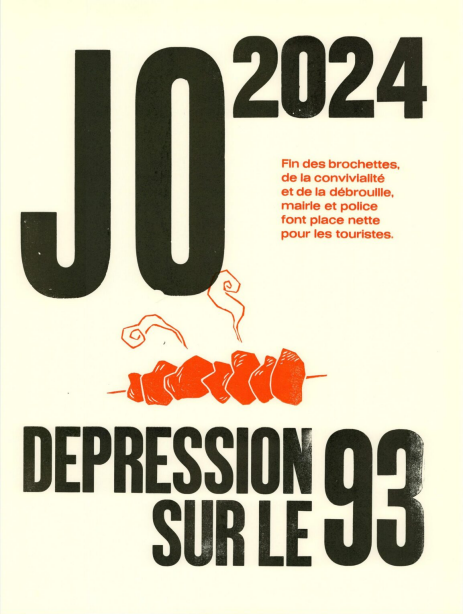

Affiche disponible sur le site de Saccage 2024

En février 2022, huit militants vont jusqu'à bloquer physiquement les travaux. Ils sont poursuivis pour entrave à des travaux d'intérêt public, mais le tribunal correctionnel de Bobigny les relaxe[70]. Les défenseurs des jardins ouvriers remportent plusieurs victoires devant la cour administrative d'appel de Paris. Le 10 février 2022, cette dernière invalide le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) qui permettait la destruction des jardins. Le 9 mars, la même juridiction confirme l'obligation faite à la mairie d'Aubervilliers de suspendre les travaux et de remettre le site en état[71].

3.2 Le réflexe NIMBY

Après ce succès, les opposants aux JOP en espèrent d'autres, mais la dynamique n'est pas aussi forte qu'attendue. En effet, pour mobiliser les riverains à leurs côtés, *Saccage 2024* espère alors bénéficier du réflexe *NIMBY* « *Not In My Back Yard* », « pas dans mon jardin » en traduction littérale. L'expression renvoie à l'idée que des individus ou des groupes se mobiliseraient assez spontanément contre un projet pour protéger leur environnement de proximité sans en être pour autant fondamentalement contre son principe.

Pour Sylvie Ollitrault, une spécialiste des mouvements activistes, ces phénomènes de résistance « *concernent les espaces de vie des protestataires et émergent de manière spontanée chez les individus motivés à l'origine par un intérêt personnel ou une réaction émotionnelle… La plupart des groupes sont dirigés par des classes moyennes éduquées qui savent puiser dans les registres techniques de la contre-expertise. On constate aussi que les aménagements ont plus de probabilités d'être critiqués dans les zones pavillonnaires que dans les zones d'habitats collectifs ou encore dans les communes rurales peuplées de plus de « rurbains » que d'agriculteurs* »[72].

Il semble, comme le montrent les travaux de Sylvie Ollitrault, qu'il soit en effet

plus difficile de mobiliser et de susciter l'engagement des populations dans les quartiers populaires qui ont souvent d'autres sujets de préoccupation et des inquiétudes plus immédiates. Les rassemblements organisés dans le cadre des contestations en Seine-Saint-Denis dépassent rarement les centaines de personnes et sont surtout le fait de militants politisés issus des classes moyennes éduquées[73], confirmant ainsi le portrait-type dressé par la chercheuse.

Afin que ces mobilisations parviennent à toucher un public plus large que les riverains directs du projet, la stratégie consiste à les faire monter en généralité**.** Cela signifie qu'« *elles doivent entreprendre un travail militant de légitimation, afin d'arrimer leur cause à un intérêt général qui serait de nature à concurrencer celui qui est défini par les autorités publiques* »[74].

Cette montée en généralité permet de donner le change vis-à-vis de l'opinion publique en transformant la défense d'intérêts privés et particuliers (exemple : « *je ne souhaite pas cette infrastructure en face des fenêtres de mon appartement* ») en un combat pour le bien commun et l'intérêt général, pour la défense de l'environnement ou de la santé des enfants[75].

« *Depuis les années 1970, les justifications d'ordre écologique jouent souvent ce rôle. Dans les rhétoriques de montée en généralité, il n'est pas rare de trouver des allusions au développement durable ou à la protection de la biodiversité* »[76], note encore Sylvie Ollitrault.

Cependant, la culture militante du mouvement anti-olympique international — assez peu structurée autour des questions environnementale mais opportunément efficace lorsque l'occasion se présente — ainsi que la plus faible appétence[77] des populations des quartiers périurbains pour ces questions sont sans doute un frein à une montée en généralité réussie autour de la question environnementale.

3.3 Les tentatives de mobilisation des quartiers

« *Si l'écologie "dominante" ne prend pas ici, c'est parce qu'elle n'assume pas ce qu'elle est, c'est-à-dire un projet propre à la classe moyenne supérieure, urbaine et souvent blanche* »[78], explique Fatima Ouassak quant la difficulté à mobiliser les quartiers populaires sur les questions environnementales.

La politologue, fondatrice du *Front des mères*, longtemps proche du mouvement des Indigènes de la République, tente depuis plusieurs années d'implanter une nouvelle forme d'écologie dans les quartiers.

Fatima Ouassak fonde pour cela, en partenariat avec le mouvement écologiste adepte de la désobéissance civile *Alternatiba*, la maison de l'écologie populaire à Aubervilliers : un lieu de 1000 m² pour faire vivre dans les quartiers une écologie pirate[79], « *populaire, féministe et antiraciste* ».

Né en 2016, le *Front des mères* est un mouvement de femmes principalement issues de l'immigration et de milieux sociaux peu favorisés. Il se présente désor-

mais comme « *un syndicat de parents » luttant contre les discriminations et les violences que subissent les enfants. C'est un projet d'auto-organisation dans les quartiers populaires, pour que nos enfants grandissent heureux et respectés dans leur dignité* ».

Le mouvement des *Indigènes de la République* est, quant à lui, d'abord le nom générique d'un appel, d'une association (2005) puis d'un mouvement politique (2010) d'extrême gauche appelant à la « *Constitution d'un gouvernement décolonial* ».

Selon Fatima Ouassak, les banlieues étouffent autant de la qualité de l'air dégradée que de la présence policière, d'où la nécessité de penser la sauvegarde du vivant en dehors du système colonial-capitaliste.

« *C'est la raison pour laquelle le concept d' "écologie pirate" que je développe depuis les quartiers populaires est de critiquer l'écologie développée par la classe moyenne supérieure blanche qui est à mes yeux un projet de confort et de maintien de celui-ci* »[80], affirme-t-elle.

En s'appuyant sur le ressenti de tous ceux qui — à un titre ou un autre — se sentent discriminés, elle souhaite substituer à la notion de protection de l'environnement, de la nature et du vivant — qui n'est selon elle que le fruit de l'écologie majoritaire — celle de sa libération[81] de cet ordre capitalo-colonial.

CARTE DES SACCAGES DES JOP 2024

LA FÊTE EST DÉJÀ FINIE

POURQUOI CETTE CARTE ?

Les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) sont très complexes : ils transforment des quartiers, des villes, parfois des régions. Leurs impacts sociaux et écologiques sont multiples et souvent liés à d'autres grands projets d'aménagement. Cette carte a donc été créée parce que beaucoup de gens nous disent qu'ils ont du mal à se représenter les conséquences des JOP. On pense qu'elle est nécessaire, parce que les cartes et visuels produits par celleux qui organisent les JOP 2024 et réalisent leurs aménagements ne permettent pas de bien comprendre ce qui est construit, où, quelles activités y auront lieu, qui n'y sera pas bienvenu·e. Ces images cachent aussi tout ce qui vient avec les JOP : gentrification, surveillance, gâchis d'argent public, mauvaises conditions de travail sur les chantiers, expulsions des plus pauvres, urbanisation d'espaces naturels, emplois précaires, etc. On voudrait donc que cette carte soit un outil militant, une contre-carte qui donne la parole aux collectifs, aux personnes, aux lieux concernés, et propose un récit alternatif à celui de l'État, des collectivités, des sponsors et des entreprises de construction.

COMMENT LIRE CETTE CARTE ?

Cette carte réunit la plupart des lieux qui subissent les conséquences des JOP 2024, et leur taille dépend de la quantité d'informations qu'on voulait y mettre. Elle n'est donc pas géographiquement correcte : Saint-Denis est 2 fois plus grand que Paris, Tahiti est dans la Seine, Marseille fait face à Orly, etc. En bas à droite, on a dessiné 3 lieux qui ne sont pas directement liés aux JOP 2024 : Lausanne, Albertville et les Alpes françaises, parce qu'on voulait montrer les dégâts des JOP passés et futurs en France. Tout ça est le résultat de choix pratiques et militants, ce qui veut dire qu'il manque forcément des enjeux ! Les couleurs des fonds servent uniquement à distinguer les lieux, mais le dessin au crayon de couleur utilise 4 thèmes colorés. Les collectifs en lutte sont à dominante rose, les lieux écrasés sont rouges et verts. Paris la ville green et innovante est orange et vert clair, et la candidature des Alpes est à dominante violet Enfin, on est attaché·es à la précision des informations qu'on donne, mais pour éviter de surcharger la carte on a préféré ne pas lister nos sources. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de précisions : saccage2024@protonmail.com !

REMERCIEMENTS

On remercie l'ensemble des collectifs et des personnes qui ont participé à cette carte, notamment les membres de Saccage 2024, Changeons d'ère à Taverny, APPUII, Pleyel avenir, le Pôle écologiste IDF, le Comité de vigilance JO 2024 à Saint-Denis, la Vigie citoyenne de l'Ile-Saint-Denis. On continue d'apporter notre soutien à tous les collectifs de par le monde qui luttent contre les JOP et leurs effets néfastes. Non aux JOP, ni ici ni ailleurs !

DROITS D'USAGE

Cette carte est sous licence CC BY-SA 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr). Vous pouvez donc la scanner, l'imprimer, la distribuer, la modifier autant que vous voulez, si vous précisez qu'elle a été créée par Saccage 2024 et éditée par à la crée et que vous réutilisez cette licence.

Une carte créée par Saccage 2024, éditée par a la crée (alacrée.org) et imprimée par Médiagraphic sur papier recyclé. Dépôt légal Bibliothèque Nationale de France, octobre 2023
Prix de vente en librairie 3 € – isbn 978-2-910635-31-3

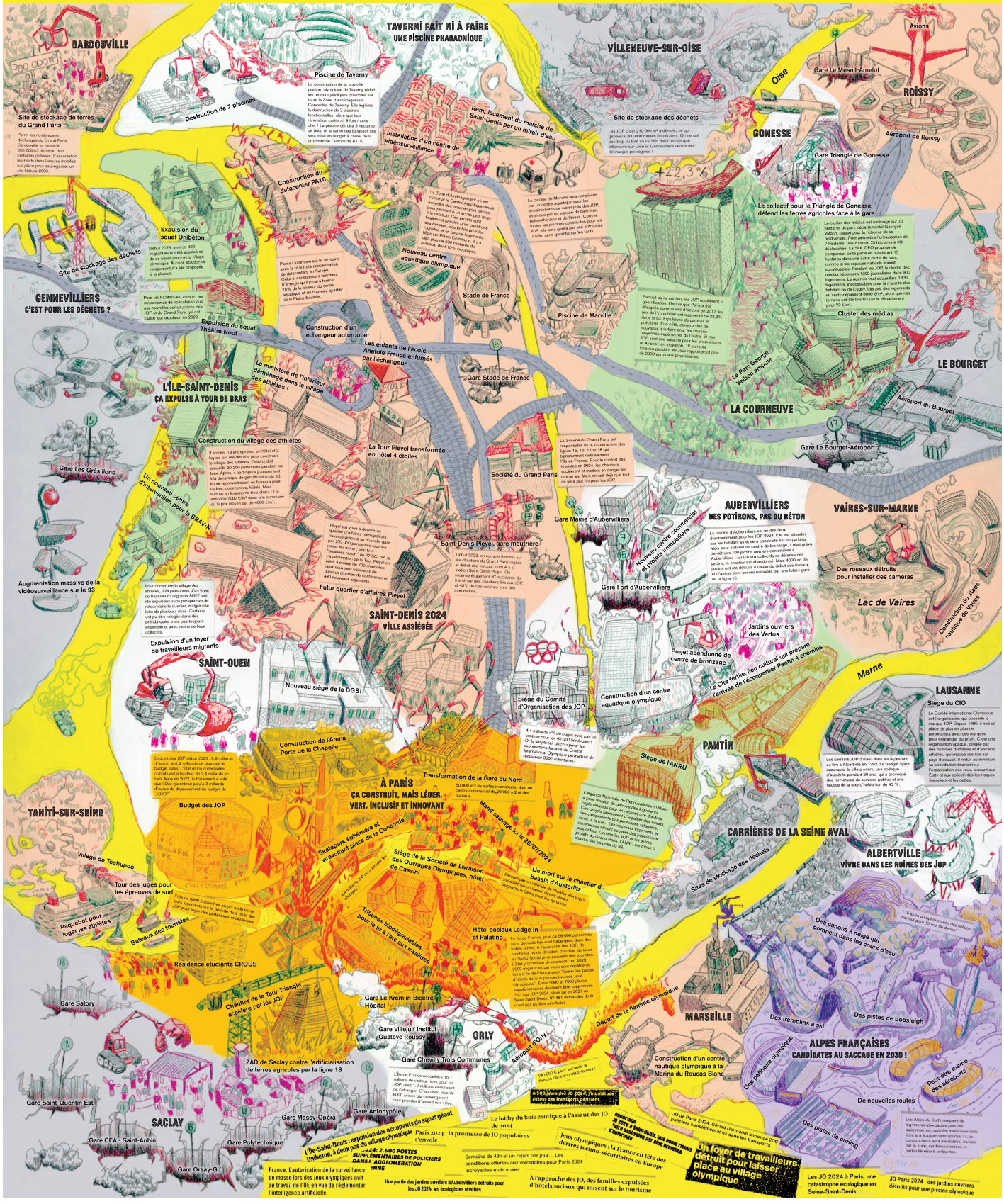

3.3.1 De la défense de l'environnement à l'écologie décoloniale

Certaines figures de la sociologie critique et des militants intersectionnels vont ainsi tenter d'ajouter une dimension plus radicale à la question écologique en s'appuyant sur le concept d'écologie décoloniale. Ce courant de pensée, qui se structure à la fin des années 2010[82], cherche à relier les luttes écologiques aux processus de décolonisation et aux critiques post-coloniales.

Pour les partisans de l'écologie décoloniale, les crises écologiques actuelles ne peuvent pas être dissociées des histoires de colonialisme et d'impérialisme qui ont façonné le monde moderne.

Cette approche souligne comment les pratiques et les idéologies coloniales exploitent non seulement les peuples, mais encore les environnements, menant à une destruction écologique et à une injustice environnementale affectant de manière disproportionnée les communautés marginalisées et les pays du Sud global.

Elle porte également en elle une critique des fondements épistémologiques sur lesquels repose la science occidentale, arguant que ces fondements sont intrinsèquement liés à une logique de domination, d'exploitation et d'extraction. Elle propose plutôt de valoriser les savoirs, les pratiques et les cosmologies des peuples autochtones et des communautés locales, considérant ces perspectives comme essentielles à la construction d'un futur écologique plus juste et durable.

En France, c'est le livre de Malcolm Ferdinand, chercheur au CNRS, intitulé « *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie depuis le monde caribéen* »[83] qui popularise cette pensée d'abord au sein des universités, puis via certains relais militants, comme ceux le *Front des mères*, dans les quartiers.

Selon cet auteur, les problèmes environnementaux ne peuvent pleinement être compris ni résolus sans considérer leur imbrication avec l'histoire coloniale, le racisme et l'exploitation économique. Il propose ainsi de repenser les relations entre l'homme et la nature à travers le prisme de l'histoire coloniale, en mettant en lumière les savoirs écologiques des peuples colonisés.

Comme Fatima Ouassak aujourd'hui, il cherche à dépasser une vision purement conservationniste ou protectionniste de l'environnement pour embrasser une perspective plus large, qui inclut la justice sociale, économique et environnementale.

En s'appuyant ainsi sur les luttes contre les discriminations systémiques, certains souhaitent profiter du ressentiment d'une partie de la jeunesse des quartiers pour accroître l'audience de cette écologie. Ils espèrent bénéficier des dynamiques de certains mouvements de contestation, comme les émeutes en banlieues ou le soutien à la Palestine, pour rallier à leur cause d'autres profils de militants.

Ainsi, Françoise Vergès, politologue et figure de proue du féminisme décolonial, va — dans un entretien qu'elle accorde à la plateforme écologiste Reporterre suite à la mort du jeune Nahel et aux émeutes ont suivi — appeler à une convergence entre les quartiers et l'écologie radicale prônée, par exemple, par les Soulèvements de la terre.

Pour elle, les émeutes expriment « *une colère tout à fait légitime* » car « *ce sont des quartiers où les services publics et les transports existent à peine, où les gens sont épuisés et entassés dans des logements mal entretenus. Ils vivent une maltraitance systémique. On fait comprendre à ces populations, de manière quotidienne, que leur vie ne compte pas. Pas seulement parce qu'ils sont arrêtés par la police ou à cause du contrôle au faciès, mais aussi parce que leur quartier est abandonné et délaissé* ».

Cette notion de « *maltraitance systémique* » permet d'amalgamer des thématiques développées par les études décoloniales ou les *racial studies*, sur les violences policières, le racisme systémique, etc. avec d'autres plutôt issues de l'écologie politique sur le cadre de vie.

« *Il y a des zones à défendre dans ces quartiers populaires. Elles ne sont pas du même ordre que celle installée à Notre-Dame-des-Landes, mais ici aussi, il y a des jardins ouvriers menacés*[84] *et des arbres abattus. Il faut partir de là, des besoins et du vécu des classes racisées et populaires. Eux aussi se demandent comment respirer alors que leur environnement est massivement pollué. Eux aussi se demandent comment bien se nourrir alors qu'ils subissent de plein fouet l'agrobusiness et que la nourriture envoyée dans les quartiers est le plus souvent du poison* », ajoute-t-elle.

Elle va jusqu'à appeler au sabotage des infrastructures des JOP : « *De la même manière que l'on appelle à désarmer les outils de l'agrobusiness à la campagne, les mégabassines, etc., je pense qu'il faudrait saboter ce qui détruit l'environnement dans ces quartiers populaires : les outils de gentrification, les infrastructures qui bétonnent, les constructions liées aux JO qui sont une catastrophe sociale et environnementale* »[85].

Cette coloration intersectionnelle et décoloniale se retrouve dans la majorité des écrits anti-JOP de Paris publiés jusqu'ici.

3.3.2 De la ségrégation géographique au racisme environnemental

En se focalisant, lui aussi, sur les liens supposés entre les inégalités raciales et les injustices environnementales, le sociologue américain Robert D. Bullard devient l'un des pères fondateurs des études de justice environnementale et du concept de « *racisme environnemental* »[86].

Cette notion trouve ses racines dans les mouvements sociaux des années 1980 aux États-Unis.

Elle commence à émerger en France [87] [88] et comme un outil de mobilisation par les opposants à Paris 2024, notamment pour contester, par exemple, la création de la bretelle d'autoroute près du groupe scolaire de Saint-Denis qui, selon les opposants, menace la santé des enfants.

Interrogé par Ouest-France, Ritchy Thibault, le porte-parole de *PEPS* (*Pour une Écologie Populaire et Sociale*) également membre de la coordination anti-JOP, dénonce aussi comme du « racisme environnemental », le fait que l'on investisse pour *« l'installation de purificateurs d'air au sein du village olympique, quand les Séquano-Dionysiens respirent à l'année les effluves et relents du périphérique parisien »* [89].

L'affaire du chlordécone aux Antilles et la situation des gens du voyage sont souvent utilisées pour illustrer la pertinence du concept de racisme environnemental en France. Présenté comme la conséquence des héritages coloniaux et des inégalités raciales, le chlordécone — un pesticide organochloré toxique et persistant — est massivement utilisé dans les bananeraies de la Guadeloupe et de la Martinique de 1972 à 1993 alors que sa dangerosité est connue depuis 1969 et son interdiction date de 1990. De même, les emplacements — souvent précaires situés à proximité de terrains vagues ou de décharges et attribués aux communautés des gens du voyage — sont vécus comme une forme de discrimination environnementale, où l'accès inégal à un environnement sain serait la manifestation d'une marginalisation sociale et raciale.

Conjuguant ainsi les inquiétudes sur l'environnement et ses conséquences sur les conditions sanitaires à une explication raciale, il s'agit de susciter plus facilement un sentiment de colère chez les riverains de certains travaux. Voilà le but visé, car la colère reste le sentiment facilitant le plus le passage à l'action et à l'engagement**.**

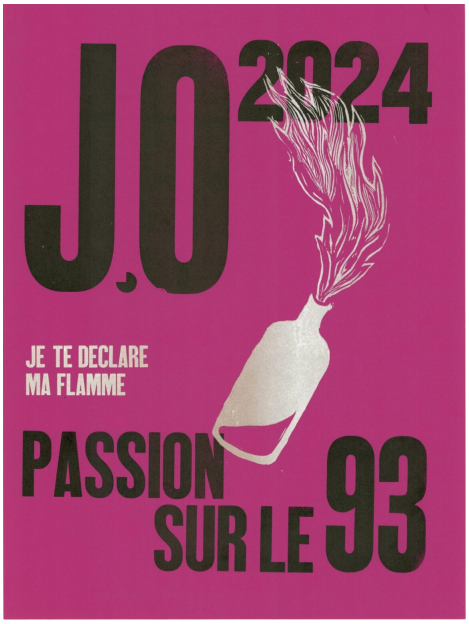

Affiche disponible sur le site de Saccage 2024

Delphine Pouchain, maîtresse de conférences en sciences économiques à Sciences Po Lille et Emmanuel Petit, professeur de sciences économiques à l'Université de Bordeaux montrent, en effet, comment la colère peut être utilisée pour créer une dynamique de mobilisation sur les questions environnementales.

Pour eux, « *les émotions peuvent jouer un rôle positif dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'émotion est, comme nos travaux précédents l'ont montré, un moteur fondamental du changement de nos habitudes et de nos comportements. Aujourd'hui, il semble que nous disposions de toutes les informations nécessaires sur le changement climatique, sans qu'il n'y ait pour autant de relation entre les connaissances dont disposent les individus et la mo-*

dification de leurs comportements. La question qui se pose légitimement est donc de savoir si les émotions, et notamment la colère, pourraient davantage favoriser l'action face au changement climatique... Dans leur étude, les sociologues Jochen Kleres et Åsa Wettergren montrent bien que la colère constitue l'opérateur par lequel la peur et la culpabilité initiales se transforment en espoir : le potentiel paralysant de la peur va être dépassé par la colère. Une enquête australienne récente met également en évidence le fait que "l'expérience de l'éco-colère" prédit un plus grand engagement dans l'action et les comportements pro-climat que l'écoanxiété. L'étude fait apparaître le potentiel de la colère comme "moteur émotionnel clé de l'engagement face à la crise climatique" »[90].

Une forte corrélation existe bien entre colère et action collective.

3.3.3 De la gentrification au « nettoyage social »

« *Les Jeux olympiques veulent toujours présenter leur meilleure image aux caméras du monde entier. Pour cela, les organisateurs nettoient les rues des éléments qu'ils considèrent indésirables* », accuse Paul Alauzy, coordinateur pour *Médecins du monde* et porte-parole du collectif *Le Revers de la Médaille*[91].

Affiche disponible sur le site de Saccage 2024

Ce collectif, composé de 80 associations, manifeste le dimanche 4 février 2024 devant l'Arc de Triomphe pour critiquer le traitement des sans-abris avant les Jeux olympiques de Paris 2024. Il dénonce un "*nettoyage social*" [92] visant à évacuer les sans-abris, les usagers de drogues et les camps de migrants des rues de Paris pour améliorer l'image de la ville. Ils projettent sur l'Arc de Triomphe un message « *JO, on n'est pas prêt* ».

Cette accusation est relayée depuis plusieurs mois par Saccage 2024, qui reprend un des arguments du mouvement anti-olympique : « *Partout où ils ont lieu, les Jeux olympiques et paralympiques excluent : sans-abri, exilé.es, pauvres, précaires, travailleur.euse.s du sexe, personnes psychiatrisées doivent être caché.e.s pour dissimuler la misère sociale et donner la vitrine d'une ville purifiée de ses populations indésirables. Que ce soit par des politiques urbaines diffuses de gentrification ou par des expulsions forcées, ces événements sont utilisés pour restructurer la morphologie sociale des villes qui les accueillent* »[93].

Dans l'une de leurs brochures, ils établissent un premier bilan.

Selon eux, les JOP de Paris « *ont déjà entraîné le déplacement de 275 personnes du Foyer des travailleurs Adef à Saint-Ouen, celui-ci ayant été détruit pour la construction du Village Olympique. Sur l'île Saint-Denis, les 500 habitant.e.s du squat de travailleur.euse.s sans-papiers Unibeton furent aussi délogé.e.s par les forces de l'ordre, car se situant à quelques rues du Village Olympique* »[94]. Une militante du DAL (Droit Au Logement)[95] évoque une politique délibérée d'« *épuration sociale* » dans certains quartiers.

L'objectif des activistes, en mettant en avant ces thématiques, dépasse la simple dénonciation d'une politique antisociale et anti-pauvre. Il s'agit également pour eux d'élargir le front de la contestation en ralliant à leur cause un spectre plus large d'organisations et de collectifs sensibles aux impacts sociaux des grands événements sportifs.

La manifestation du 4 février 2024 devant l'Arc de Triomphe, dont les demandes portaient notamment sur l'augmentation des places d'hébergement d'urgence, illustre cette volonté d'inclure des revendications concrètes au cœur de leur mouvement et surtout de se raccrocher, à défaut de s'associer, à des organisations reconnues et respectées comme *Médecins du monde, Aides, l'Armée du Salut, ATD Quart Monde, la Ligue des Droits de l'Homme*, etc.

C'est la même stratégie qui les conduit à lancer un collectif pour défendre la prostitution. *Act Up Paris, le BRIF – Bloc Révolutionnaire Insurrectionnel Féministe, Grisélidis, Les Pétrolettes, la section TDS de la CNT-STP 67, Support Transgenre Strasbourg, le Strass (Syndicat du TRAvail Sexuel), la fédération Parapluie Rouge, Cabiria, le collectif des femmes de Strasbourg Saint-Denis* et *Saccage 2024* publient un communiqué commun[96] le 16 janvier 2024 pour dénoncer le "*mythe*" de l'augmentation de la prostitution liée aux grands événements sportifs.

Affiche disponible sur le site de Saccage 2024

Pour les signataires de ce texte, ce n'est qu'un prétexte pour mener une politique plus répressive contre les travailleuses du sexe pour « *justifier des mesures de surveillance, de contrôle social et de faire avancer les politiques de gentrification dans certains quartiers via des arrêtés anti-prostitution.* »

L'ensemble de ces mots d'ordre fait également écho aux campagnes menées depuis plusieurs mois en Seine-Saint-Denis pour dénoncer la gentrification des quartiers qui résultera des JOP et ainsi, comme nous l'avons déjà évoqué, tenter de mobiliser les habitants, notamment des quartiers populaires. *Saccage 2024* martèle dans l'une de ses brochures que « *Les JOP favorisent l'expulsion*

et la gentrification des quartiers populaires. Or, la sociologie a démontré à plus d'une occasion que, malheureusement, les populations les plus touchées par la paupérisation sont souvent les populations racisées non blanches. Pour Paris 2024, l'exemple est assez parlant puisque les Jeux amènent la gentrification principalement dans le 93, qui est un département connu pour sa forte présence de travailleurs issus de l'immigration »[97].

S'opposer aux JO, c'est donc défendre les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées. C'est aussi lutter contre le racisme systémique et les injustices , c'est défendre son pouvoir d'achat et sa capacité à rester vivre dans son quartier. Voilà le message qui, à partir de l'ensemble de ces critiques, est martelé par les collectifs anti-Paris 2024.

3.3.4 De la précarisation à l'exploitation

Le thème de la précarisation des travailleurs est — comme évoqué précédemment — l'un des arguments standards utilisés pour s'opposer aux Jeux. Pour Paris 2024, l'angle d'attaques se décale légèrement.

En raison des efforts réalisés par les entreprises sur les chantiers de Paris 2024, les opposants concentrent moins leurs attaques sur les conditions de travail, même s'ils dénoncent certains accidents du travail survenus dans ce cadre[98], que sur la précarisation introduite par le recours massif au bénévolat initié par le COJOP.

La charte du bénévolat[99] et la charte sociale[100] du COJOP nourrissent et concentrent les polémiques.

Le 19 juin 2018, les principaux syndicats de salariés (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT et FO) et des organisations patronales (MEDEF, CPME, U2P) signent une charte sociale pour encadrer les conditions de travail des salariés durant les Jeux, favoriser le développement des compétences et encourager le développement économique et solidaire.

Dans une tribune, Frédéric Viale accuse les syndicats de s'être compromis en signant ces chartes : « *Car les JO se tiendront à Paris en 2024 et seront l'occasion de pratiques sociales pour le moins douteuses, pratiques que les directions des centrales syndicales ont décidé de couvrir. La charte sociale pour les JO porte deux éléments inquiétants : le renforcement du bénévolat et la précarisation du travail* »[101], écrit-il.

En réalité, c'est surtout sur le recours au bénévolat que *Saccage 2024* et le syndicat *SUD-Solidaires* portent le combat. L'Union locale d'Aubervilliers des syndicats *SUD-Solidaires* organise ainsi des formations en droit du travail consacrées aux Jeux olympiques 2024 et le recours au travail gratuit.

Ces ateliers sont animés par Maud Simonet, sociologue et auteure de « *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?* »[102]. Cette dernière estime que la majorité de l'activité des bénévoles des JOP devrait être requalifiée en contrat de travail.

Pour elle, la charte du bénévolat est l'institutionnalisation du travail dissimulé. Elle estime que, dès lors qu'il existe un lien de subordination, il faudrait être dans le cadre d'une relation de travail encadré par un contrat.

OMEGA est l'une des entreprises les plus visées, car elle accueille de nombreux bénévoles pour encadrer le chronométrage des épreuves. Pour Maud Simonet, les volontaires disposent d'un planning, une mission leur est assignée, ils reçoivent des directives et dépendent de salariés du groupe qui représentent une autorité hiérarchique… Autant d'éléments qui, selon la sociologue, sont caractéristiques du travail dissimulé.

Au-delà de la seule dénonciation médiatique, des activistes se préparent à attaquer les entreprises. « *On veut leur mettre des bâtons dans les roues* »[103] déclare un militant proche de Saccage 2024.

Ils ont réussi à intégrer le groupe des 45 000 volontaires qui participeront à l'organisation des Jeux. Certains annoncent déjà que l'un de leurs objectifs est de dénoncer, ce qu'ils considèrent être, du travail dissimulé et envisagent pour cela de constituer des dossiers pour les prud'hommes[104].

3.4 Des Jeux « *non essentiels* »

3.4.1 Du gigantisme à la sobriété

Le procès en « gigantisme » émerge à l'occasion des jeux de Los Angeles en 1984. Ce superlatif est un formidable mot épouvantail. Qui peut y être favorable ? Plus encore dans une période où les problèmes environnementaux comme les difficultés économiques occupent d'abord l'attention des Français.

Ce phénomène — caractérisé par l'escalade continue des coûts, des infrastructures et des ambitions — soulève de plus en plus de questions quant à la durabilité et l'impact des Jeux sur les villes hôtes. Cela se manifeste non seulement par les sommes investies — souvent bien au-delà des prévisions initiales — mais aussi par la transformation profonde des espaces urbains et les potentiels impacts environnementaux.

Condamné par les activistes, ce phénomène est également connu des instances olympiques elles-mêmes.

Dès 2014, Thomas Bach, président de Comité International Olympique (CIO) élue en 2013, estimait que « le *CIO devait être lui-même porteur du changement, sous peine d'y être contraint par les critiques, les manifestations d'hostilité des populations et le désistement des villes tentées par une candidature* »[105].

Face à ces constats, le CIO lance des réformes, notamment à travers l'Agenda 2020 et ses mises à jour, visent à rendre les Jeux plus sobres, flexibles et durables. L'accent est mis sur l'utilisation d'infrastructures existantes, la réduction des coûts et l'encouragement des candidatures qui proposent des plans plus raisonnables et réalistes, en phase avec les besoins réels des villes hôtes. C'est

bien sûr l'argument de préexistence d'un grand nombre d'infrastructures, notamment que Paris a bâti sa candidature.

Mais en reprenant également à leur compte le terme « gigantisme », les instances olympiques amplifient malgré elles son impact. Dans la presse française, l'usage du mot est resté relativement confidentiel jusqu'en 1998. Puis il progresse lentement, mais régulièrement, par son utilisation par les militants anti-JOP jusqu'en 2018. Cette année-là, un pic est atteint en raison de sa reprise par le CIO[106]. Depuis, le gigantisme est plus que jamais associé aux Jeux.

Encore une fois, la « *guerre des mots* » révèle toute son importance.

Ainsi, pour dénoncer les saccages écologiques des chantiers des JOP[107], Jade Lindgaard[108], journaliste à *Mediapart* et activiste anti-JO, peut aisément opposer leur gigantisme à la sobriété attendue par les habitants de Seine-Saint-Denis et par les Français en général.

3.4.2 De la sobriété à la décroissance

Le concept de sobriété est très largement repris aussi bien par les pouvoirs publics que par l'opinion. La crise énergétique fait entrer le terme dans le langage commun. Cette notion très ancienne — qui puise ses racines aussi bien dans la philosophie antique que dans les grandes religions — devient, à partir des années 1970, l'un des moyens à mettre en œuvre individuellement et collectivement pour préserver l'environnement.

Le concept est d'autant plus facilement accepté par le grand public que ses contours sont mal définis, laissant à chacun le soin de l'appliquer avec plus ou moins de rigueur.

D'abord considéré comme un simple appel incantatoire à la modération et à la lutte contre le gaspillage, le concept — sous la pression des activistes — glisse continuellement vers toujours plus de restrictions. Cette tendance s'accélère à partir de 2015, la sobriété a désormais des accents de plus en plus décroissants et touche de plus nombreux sujets.

Dans les milieux activistes, la sobriété se définit comme la capacité à répondre aux besoins réels humains. Tout l'enjeu consiste donc à définir ce que sont ces besoins. Avec les campagnes hostiles au sponsoring et favorables à l'encadrement ou l'interdiction de la publicité (accusée de susciter l'envie de consommer et donc de transformer des envies en besoins), on comprend que l'interprétation du concept de sobriété pour les activistes doit être la plus large possible.

Cette spirale vers toujours plus de restrictions et de sacrifices au nom d'une vertu environnementale peut conduire à une définition encore plus extensive. Les militants du mouvement britannique *Stop Oil* — multiplient ces derniers mois des actions contre des tableaux dans les musées — expliquent que consacrer des moyens à la conservation d'œuvres d'art alors qu'on n'en a pas suffisamment pour conserver la planète est un luxe que l'on ne peut plus s'offrir.

En France, les activistes de *Dernière Rénovation*, qui ont interrompu plusieurs évènements sportifs, s'inscrivent dans la même logique. La culture, le divertissement, le sport, le tourisme sont ainsi classés parmi les caprices non essentiels à l'homme.

La sobriété a, de cette façon, lexicalement glissé, voire dérapé, jusqu'à devenir synonyme de décroissance. Né dans les 1970, ce concept est en même temps politique, économique, démographique et social. Il prône la réduction de toute activité humaine, consommation, production.

D'abord marginalisé, ce concept finit par séduire une partie de l'opinion publique. En 2019, un sondage *Odoxa* pour *Aviva* établit qu'à la question de savoir qu'elle est la meilleure façon de faire face aux problèmes écologiques et climatiques, 54 % des Français répondent : « *il faut changer radicalement notre mode de vie, nos déplacements et réduire drastiquement notre consommation* ».

La décroissance n'est plus un thème marginal, même si en réalité, il existe une très forte différence entre les discours sur les principes et la réalité des pratiques de consommation, surtout chez les moins de 25 ans.

3.4.3 De la décroissance à l'anti-tourisme

Dans le cadre de l'opposition aux JO, la décroissance s'incarne notamment dans un rejet du tourisme et les critiques les plus radicales qu'on retrouve au sein des sphères activistes se structurent, depuis quelques années, autour du concept d'« *anti-tourisme* ».

En 2010, le sociologue Rodolphe Cristin publie « *le manuel de l'anti-tourisme* » dans lequel il dénonce les mécanismes à l'œuvre derrière l'industrie touristique : le néocolonialisme, la technocratisation, la folklorisation, l'exportation de l'idéologie occidentale du « *développement* » qui, selon lui, servent à justifier tant de désastres sociaux et environnementaux. Il réédite son livre en 2018 et adapte sa présentation à la montée des courants de *X-Studies* américaines dénonçant « *un luxe réservé aux Occidentaux* », exprimant le malaise que l'on est censé ressentir en découvrant « *une plage des Caraïbes couvertes de baigneurs blancs* ».

En mai 2022, Henri Mora, l'une des figures du mouvement de contestation du Center Parc de Roybon, publie « Désastres touristiques — Effets politiques, sociaux et environnementaux d'une industrie dévorante », dans lequel il développe encore cette notion et dénonce le « *processus de touristification tous azimuts qui participe de la mise en production du monde* ». Il invite à déconstruire l'imaginaire que véhicule le tourisme pour lutter contre ses effets néfastes, au premier rang desquels il cite : les émissions de gaz à effet de serre, l'artificialisation de la nature, l'altération des rapports humains, la construction de grands projets inutiles ou encore la hausse des prix de l'immobilier.

Ce concept va nourrir les actions des mouvements activistes anti-JO.

Leur stratégie consiste à dénoncer la hausse des prix des loyers pour essayer d'attirer à eux une partie des populations locales. Ce discours commence à se faire entendre au-delà de la sphère militante. Il est appuyé par les critiques de certaines métropoles contre les logements Airbnb et pourrait nourrir une contestation populaire dans un contexte économique marqué par un retour de l'inflation.

Enfin, la dernière série de critiques — conjuguant décroissance et anti-tourisme — s'en prend à la communication réalisée par le Comité d'Organisation de Jeux olympiques et Paralympiques (COJOP) à propos de la sobriété carbone des Jeux de Paris.

Les militants expriment leur scepticisme. Même pour les plus modérés, comme les membres de Carbone 4, le seul moyen de faire des Jeux durables, c'est de changer radicalement la dimension de l'évènement.

« *Les JO peuvent être durables, à condition de les transformer radicalement. L'éléphant dans la pièce, c'est la taille de l'événement. Pour organiser des Jeux réellement écologiques, le premier levier consiste à réduire drastiquement le nombre de spectateurs… Cela veut dire moins de spectateurs lointains venant en avion, moins d'infrastructures à construire et à opérer, moins de consommation d'énergie et de matière sur place. Ce n'est que lorsque nous serons prêts à réinventer la forme de ces giga-événements que nous commencerons réellement à opérer la bifurcation écologique nécessaire à la conservation des conditions d'habitabilité de la planète* »[109], déclare César Dugast, coresponsable du pôle « *Neutralité carbone* » du cabinet de conseil *Carbone 4*.

La notion de décroissance est aujourd'hui le concept moteur de la plus grande partie des campagnes activistes. Elle se retrouve donc naturellement au centre de la contestation des Jeux, ces derniers apparaissant aux yeux de leurs opposants parfaitement « *non essentiels* »**.**

3.5 Les libertés à la merci du Big Brother olympique

La dénonciation d'une société de surveillance fait partie des critiques habituelles des anti-JO. Paris 2024 ne déroge pas à cette règle, mais pour toucher des publics différents, les opposants vont adapter leurs discours et décliner trois grands axes argumentatifs :

— le renforcement de la présence policière ;

— le risque technologique ; et

— la privatisation de la sécurité.

Affiche disponible sur le site de Saccage 2024

Crédit photo @Philippe LEROYER, Flickr - 7 octobre 2006, Paris (France)

3.5.1 De la présence à la pression policière

Seuls 37 % des 18-25 ans ont une image positive de la police contre 74 % des plus de 65 ans selon un sondage réalisé par l'IFOP [110] pour le Figaro en juin 2023 après la mort du jeune Nahel à Nanterre.

Cette défiance vis-à-vis des forces de l'ordre sert de terreau pour *Saccage 2024*. Le collectif va ainsi choisir certains quartiers de banlieue pour organiser ses réunions publiques sur la « *militarisation de la société* » et l'expansion de l'« *appareil militaro-sécuritaire* » qu'il accuse le gouvernement de mettre en place « *avec les lois olympiques 2, immigration et Kasparian-Bergé*[111] (dite anti-squat) ».

« *Les premières victimes (de cette politique) seront les habitant.es (sic) de la Seine– Saint-Denis (…) et notamment toutes les personnes qui subissent déjà des violences policières, ou de la répression, quelle qu'elle soit* » assène Amel, membre du collectif et habitante d'Aubervilliers, lors d'une de ces réunions.

Un activiste membre du collectif Technopolice[112] ajoute : « *La vidéosurveillance algorithmique permettra de rattacher des individus à une identité sociale, d'identifier les personnes racisées, ou bien leur classe sociale (…) de repérer les publics jugés indésirables* ».

« *Violences policières* », cibler des « *personnes racisées* ». En choisissant cette terminologie, *Saccage 2024* souhaite trouver de l'écho au sein de la galaxie des militants décoloniaux en espérant, grâce à eux, entretenir les braises de la colère des jeunes dans les quartiers.

Affiche disponible sur le site de Technopolice

Le 18 mars 2023, le collectif anti-JO appelle d'ailleurs à participer à la marche organisée par le *Réseau d'entraide Vérité et Justice contre les violences d'État et le racisme systémique*. Cet appel est justifié par deux tweets : « *En France les JOP servent de prétexte à une multiplication des technologies et pratiques sécuritaires et de la répression comme le plan zéro délinquance ou encore l'autorisation de la vidéosurveillance algorithmique dans la loi olympique. Les personnes les plus touchées sont évidemment les personnes racisées, les précaires et les opposant-es politiques. Luttons contre ces moyens de violence et de crime d'État et rendons hommage aux victimes !* »[113].

Les termes utilisés sont beaucoup plus saillants que ceux utilisés dans les premiers documents produits sur ce thème par le collectif. Ce dernier semble s'être radicalisé en épousant les thématiques et en accueillant en son sein des militants décoloniaux et d'ultragauche.

Le mouvement trotskyste, *Révolution Permanente*, s'inscrit d'ailleurs dans cette ligne et accuse le gouvernement de « *profiter des JO pour accentuer les offensives sécuritaires et policières dans les quartiers populaires* ».

À la suite d'une audition de Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, au Sénat, ils écrivent : « *le ministre de l'Intérieur a annoncé la mise en place d'un plan "zéro délinquance". Ce plan annonce une offensive sécuritaire d'ampleur avec plus de 5 000 opérations"og anti-délinquances" qui commenceraient dès la semaine prochaine et s'étaleraient jusqu'aux JO. Le but de cette opération pour Darmanin : "harceler et nettoyer la délinquance par tous les moyens que nous pouvons mettre en place". Il va même plus loin, espérant ainsi que le plan "zéro délinquance" sera "un héritage des JO", si l'on arrive à baisser la délinquance dans les départements qui les accueillent"* »[114]. Un "*héritage*" que ces militants souhaitent évidemment ne pas voir transmis au-delà de septembre 2024.

3.5.2 Des solutions technologiques à la dictature numérique

« *Les Jeux olympiques (…) sont aussi une vitrine et l'occasion d'un changement d'échelle des technologies sécuritaires* » s'alarment dans une tribune[115], parue le 26 janvier 2021, une quinzaine d'organisations allant de collectifs locaux comme le C*onseil citoyen Saint-Denis Centre-ville*, à des mouvements comme le *DAL (Droit Au Logement), Extinction Rebellion, Youth for Climate, Résistance à l'agression publicitaire – RAP, Saccage 2024* ou *la Quadrature du net*.

Affiche disponible sur le site de Technopolice

Ce changement d'échelle redouté concerne essentiellement l'expérimentation de la vidéosurveillance algorithmique autorisée jusqu'au 31 mars 2025 (soit plus de 7 mois après la fin des JO), par la loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024.

Comme le rappelle, le Professeur Morgane Daury-Fauveau, la loi, à laquelle s'ajoutent les restrictions ordonnées par le Conseil constitutionnel, offre un cadre relativement strict quant à l'usage de cette technologie. « *La loi précise que les traitements n'utilisent aucun système biométrique, ne traitent aucune donnée biométrique et ne mettent en œuvre aucune technique de reconnaissance faciale. Ils ne peuvent procéder à aucun rapprochement, à aucune interconnexion, ni à aucune mise en relation automatisée avec d'autres traitements de données à caractère personnel (L. n° 2023-380, 19 mai 2023, art. 1, IV)* »[116].

Cela n'empêche pas cette mesure de susciter de vives inquiétudes allant de l'ultragauche à la droite libérale, en incluant la galaxie dite « *complotiste* ».

Selon Katia Roux, d'Amnesty International France, « *cette technique constitue une atteinte à plusieurs droits fondamentaux : celui à la vie privée, « puisque des données comportementales et corporelles vont être analysées par cet algorithme » ; mais également à la liberté d'expression et à la liberté de réunion pacifique. « Une telle surveillance peut avoir un effet extrêmement dissuasif sur*

l'exercice de ces droits, parce que l'on n'agit pas de la même manière quand on se sait ou que l'on se pense être surveillé, explique la chargée de plaidoyer. Ça peut nous amener à réfléchir à deux fois avant de rejoindre un rassemblement ou de s'exprimer ». Cette disposition pose d'autant plus problème, précise-t-elle, que la surveillance automatisée « n'a jamais démontré son efficacité contre la criminalité et le terrorisme, alors que ses conséquences sur les libertés fondamentales, elles, sont avérées » »[117].

Affiche disponible sur le site de Technopolice

Une position que rejoint Cyrille Dalmont de l'*Institut Thomas More*, un *think tank* libéral conservateur, qui estime que : « *le gouvernement vient de faire accepter par la représentation nationale l'une des technologies de surveillance les plus dangereuses pour les libertés fondamentales* »[118]. « *Ces outils sont toujours utilisés contre les mêmes personnes : les militants, les quartiers populaires, les étrangers »*, enchérit Noémie Levain, chargée d'analyses juridiques et politiques à la *Quadrature du Net*. *« Davantage de drones, de caméras algorithmiques, de surveillance, c'est davantage de pouvoir de coercition pour l'État* »[119].

La *Quadrature du Net* milite également contre l'utilisation par certaines communes de la vidéosurveillance par algorithme (VSA) qui est, d'après elle, utilisée de façon illégale depuis plusieurs années.

Elle dépose, le 24 septembre 2023, une plainte collective contre le ministre de l'Intérieur, portée par 15 248 personnes, auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Elle demande l'interdiction de ce qu'elle rassemble derrière le concept de « *technopolice* », c'est-à-dire les caméras de surveillance, la reconnaissance faciale, le fichage de la population française dans le TAJ (Traitement des Antécédents Judiciaires)[120].

3.5.3 De l'exception à la règle : la crainte de l'étape d'après

Une fois adoptées, ces technologies peuvent être « *détournées de leurs objectifs premiers* », craint par exemple Katia Roux.

Cette inquiétude est également partagée par Cyrille Dalmont qui redoute que « *la vidéosurveillance biométrique constitue un pas vers l'édification d'une "société de surveillance" numérique, qui ne dit pas encore son nom. Osons le mot : une sorte de "crédit social" à la française. Si le scoring (notation du citoyen) n'est pas encore à l'ordre du jour (quoique le pass sanitaire a créé* de facto *une distinction entre "bons" et "mauvais" citoyens), tous les outils nécessaires à l'achèvement d'un crédit social se déploient progressivement dans notre pays : tracking de masse, QR code d'identité, autorisation préalable pour des actes de la vie courante, vidéosurveillance biométrique de masse* »[121].

Deux ans avant l'adoption de la loi, les signataires de la tribune « *Ni en 2024, ni*

jamais, Non au Big Brother Olympique » dénonçaient « *l'utilisation de ce type de grands évènements comme la vitrine grandeur nature de toute technologie sécuritaire, intrusive et attentatoire aux libertés. Nous savons que chaque développement technologique dans le domaine du contrôle n'est ensuite plus jamais remis en cause et que les fameux "garde-fous" dont nos dirigeants se gargarisent ne sont en réalité que des garanties de papier* »[122].

Affiche disponible sur le site de Technopolice

« *Les Jeux olympiques et paralympiques produisent un état d'exception que les responsables de la sécurité et leurs alliés au sein des gouvernements convertissent en une occasion de renforcer leurs stocks d'armes et de passer des lois dont l'horizon temporel s'étend bien après les cérémonies de clôture, maintes et maintes fois, les lois créées pour protéger les Jeux sont restées effectives bien après leur fin* »[123], conclut Jules Boykoff.

Sur ces questions, les opposants aux JOP réussissent à mobiliser un front très diversifié d'organisations et de collectifs. C'est aussi sans aucun doute l'un des axes de contestation dont la réception dans l'opinion publique est la plus large.

Pourtant, il existe un véritable paradoxe quant à l'influence des activistes sur les questions de sécurité. En effet, plus ceux-ci mènent d'actions, notamment de "*désobéissance civile*", plus les Français s'inquiètent des potentielles perturbations et des risques pour la sécurité des JOP. Un sondage *Odoxa* publié en janvier 2024 estime que 65 % des Français sont inquiets pour la sécurité des JOP (+3 % par rapport à octobre 2023). Cette angoisse peut servir de justification pour accroître encore le niveau de mesures et dispositifs sécuritaires.

3.6 Les opposants à Paris 2024, combien de bataillons ?

Saccage 2024 est parvenu à s'imposer au sein de l'écosystème activiste malgré une faible audience[124] auprès du grand public. En adaptant les recettes d'autres collectifs étrangers, comme Games Monitor, il développe une réelle base de données et d'expertise sur la critique des Jeux et ceux de notamment Paris 2024.

Sa rhétorique irrigue une grande partie des collectifs militants qui rejoignent ponctuellement son combat. Il fertilise ainsi le terreau idéologique au sein duquel des actions de plus grande envergure risqueront de se développer et de se légitimer.

Saccage 2024 a adapté la plateforme de critique traditionnelle du mouvement anti-olympique en lui donnant un ton intersectionnel. Ce changement d'approche, cette rhétorique plus radicale trouve un écho chez les militants les plus politisés et de nombreux collectifs convertis à ces thématiques durant les dix dernières années.

En revanche, cela lui nuit sans doute pour développer une audience plus généraliste, y compris dans les quartiers ; le grand public reste encore assez peu familier avec l'ensemble de ces concepts.

Cherche-il véritablement à toucher une audience plus large ? Il privilégie sa place au sein de la galaxie activiste et apparaît désormais comme un acteur capable de faciliter les coalitions et les convergences avec d'autres structures plus importantes et militantes que lui.

Une inter-organisation de collectifs voit d'ailleurs le jour à l'été 2023. « *Ce qui est réjouissant, c'est que les membres en sont extrêmement éclectiques* », loue l'activiste Ritchy Thibault. « *Cela va des collectifs écologistes à d'autres, issus du mouvement des Gilets jaunes, ou encore luttant contre les discriminations contre les personnes en situation de handicap* ». Lui-même est le porte-parole du collectif politique *Peps* (*Pour une Ecologie Populaire et Sociale*), engagé contre les JOP aux côtés d'autres groupes comme *Saccage 2024*, *Les Soulèvements de la Terre, Extinction Rebellion, Youth for Climate,* etc.[125].

3.7 La préparation olympique des activistes

En s'ouvrant à des organisations plus installées, le front anti-JOP va — à l'approche de la cérémonie d'ouverture — voir son audience rapidement progresser. Ainsi, un thread[126] intitulé « *Les JO de la honte* »[127] publié sur *X (ex-Twitter)* le 7 janvier 2024 par *Youth for Climate*, réalise plus de 1,8 million de vues ; loin des scores jusqu'ici réalisés par les publications de *Saccage 2024*.

« *L'objectif, c'est d'abord que ces Jeux soient un fiasco, que ce gouvernement subisse la honte pour atteindre une résonance internationale* » expose Marion, elle aussi membre de *Youth for Climate*[128]. « *Les services de renseignements ont raison d'être inquiets* » avertit Ritchy Thibault. « *Les JOP cristallisent une potentielle revanche sur la politique menée par [Emmanuel] Macron, faite de mépris et de passages en force permanents. Il veut faire des Jeux une réussite personnelle de son quinquennat. Nous, on veut lui gâcher "sa fête"* »[129].

L'échéance se rapprochant, les rangs des contestataires vont grossir ; leurs motivations seront également de plus en plus diverses. Certains peuvent passer à l'action durant les Jeux par simple opportunisme.

« LES LIBERTES NE SE DONNENT PAS, ELLES SE PRENNENT. »
Pierre Kropotkine

Désobéissance civile

#LOVEPLANET

STREET ART REBELLION

Chapitre 4

Des contestations opportunistes à la convergence des luttes ?

Même si la plateforme et les thèmes développés contre Paris 2024 sont finalement assez consensuels au sein du milieu activiste français, qui s'est considérablement radicalisé depuis 2016 et la loi El Khomri, certaines associations ou collectifs veulent en profiter pour perturber les JOP, sans être spécialement anti-olympiques.

Ils adoptent une stratégie opportuniste de mise en œuvre, soit pour profiter de l'importante couverture médiatique dont bénéficient les Jeux, soit pour renforcer leur pouvoir de négociation vis-à-vis de l'État ou des entreprises partenaires qui veulent éviter les conflits durant cette période).

D'autres risquent de vouloir s'appuyer sur un effet diversion pour mener des actions loin des sites olympiques, profitant du fait que les forces de l'ordre seront totalement mobilisées par les Jeux. Enfin, le risque que certaines puissances étrangères instrumentalisent des luttes activistes durant cette période ne peut pas être ignoré.

4.1 À la recherche de la lumière médiatique

Les Jeux olympiques et paralympiques sont l'un des événements sportifs les plus regardés et suivis au monde, juste derrière les Coupes du monde de football. Ceux de Rio 2016, par exemple, ont attiré une audience cumulée estimée à plus de 3,6 milliards de personnes. Ces chiffres incluent ceux qui ont regardé l'événement à la télévision et sur les plateformes numériques.

Avec l'évolution constante des technologies de diffusion et l'augmentation de l'accès à internet à haut débit dans de nombreuses régions du monde, les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 atteindront sûrement ou dépasseront ces chiffres, même si les précédentes éditions n'avaient pas atteint ces audiences. Les JOP de Tokyo en 2020 n'avaient rassemblé que 3 milliards de personnes et les JOP d'Hiver de Pékin en 2022, "seulement" 2 milliards[130].

Ces audiences restent une formidable caisse de résonance pour tous les mouvements activistes du monde qui souhaiteraient faire connaître leur combat. Dans cette dernière partie, nous allons tenter de recenser, sans pouvoir être

exhaustif évidemment, quelques-unes des grandes familles activistes les plus susceptibles de saisir l'opportunité de Jeux pour se faire entendre.

4.1.1 Les incontournables défenseurs des droits humains

La défense des droits humains et de la liberté d'expression est l'une des causes qui est le plus souvent vectrice d'actions activistes durant les Jeux. L'écosystème des mouvements concernés comprend en même temps des organisations renommées et très structurées telles qu'*Amnesty International*, *Human Rights Watch*, la *Fédération Internationale pour les Droits Humains (FIDH)* ou *Reporters sans Frontières (RSF)*.

Ces associations sont plutôt habituées à mener des actions de plaidoyer en produisant des rapports d'enquête, des campagnes de sensibilisation et des pétitions pour exercer une pression sur les gouvernements et les institutions, dans le but de provoquer des changements législatifs et politiques.

Mais autour de cette thématique, il existe aussi de très nombreux collectifs (le collectif de défense des Ouïghours, des Arméniens du Haut-Karabakh, des mouvements de défense de la Palestine, de défense de la cause LGBT, de lutte contre l'antisémitisme, de libération du Tibet, etc.) qui, pour se faire entendre, n'ont pas beaucoup d'autres moyens que de mener des actions de désobéissance civile ou des tentatives de perturbation des épreuves, du parcours de la flamme[131] ou de la cérémonie d'ouverture. Le préfet de police de Paris a d'ailleurs récemment confirmé que le risque activiste pendant les JOP concernait prioritairement le parcours de la flamme olympique.

4.1.2 L'antispecisme à l'affût

Les militants antispécistes luttent contre l'utilisation et l'exploitation des animaux par les humains, que ce soit dans l'alimentation, l'habillement, les divertissements ou la recherche scientifique. Ils sont connus pour leur culture d'actions directes, dont des *happenings*, des sabotages et même, pour les organisations anglo-saxonnes, des violences contre les personnes[132].

Le 5 février 2023, deux activistes antispécistes venus spécialement des Pays-Bas perturbent une épreuve du *Jumping International* de Bordeaux. Les militants sont membres de *Vegan Strike Group*, un collectif qui milite contre « *l'utilisation des animaux dans le divertissement* ». Peter Janssen a d'ores et déjà annoncé que son organisation mènera des actions pour perturber les épreuves hippiques des JOP 2024.

Des organisations telles que *PETA*[133], *L214 Éthique & Animaux*, *l'Animal Liberation Front* (ALF), *Paris Animal Zoopolis (PAZ)* et *269 Libération Animale* peuvent également participer à leur manière aux Jeux.

Elles pourraient vouloir s'opposer à l'utilisation d'animaux dans les cérémonies d'ouverture ou de clôture (comme le fait déjà *PAZ* dans le cinéma et la publicité), contester les partenariats des Jeux avec des entreprises impliquées dans l'exploitation animale (à la manière de *L214* ou *PETA*), s'attaquer aux menus

servis sur les sites pour exiger le retrait de la viande ou encore dénoncer l'impact environnemental de l'événement sur la faune locale.

4.1.3 Les mouvements écologistes en vedette

La protection de l'environnement, de la biodiversité, du climat est aujourd'hui le moteur principal du champ d'action activiste. Dans cette galaxie gravitent des structures de toutes tailles, aux répertoires d'actions très différents, avec un degré d'acceptation de la violence qui varie lui aussi très fortement.

Certaines organisations sont dans une logique de coconstruction avec les autorités. Le *World Wildlife Fund* (WWF) est même partenaire des JOP Paris 2024 ; quand d'autres sont dans une logique de confrontation directe comme *Alternatiba*, *Friends of the Earth*, *Extinction Rebellion*, *Youth for Climate*, etc.

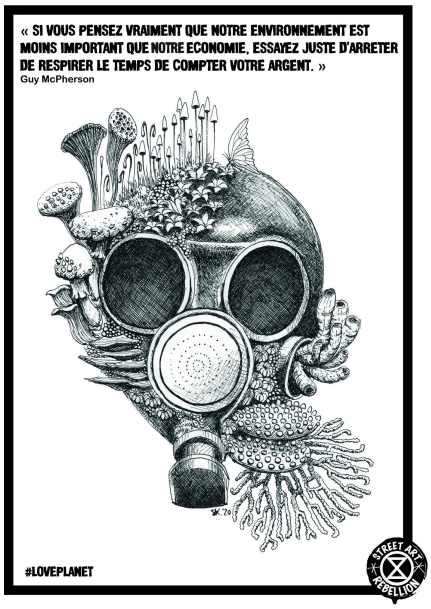

Affiche disponible sur le site d'Extinction Rebellion

Les *Soulèvements de la Terre* ont d'ores et déjà annoncé leur volonté de s'en prendre à la flamme olympique[134], comme certains militants de Youth for Climate.

Le *réseau A22*[135] fondé par l'activiste anglais Roger Hallam et qui coordonne douze organisations à travers le monde prônant la résistance civique, constitue également une menace sérieuse au travers de ses actions de blocage, des happenings lors des compétitions sportives et du jet de soupe sur les œuvres d'art exposées dans les musées.

En France, les militants de *Riposte alimentaire,* nouveau nom de *Dernière Rénovation*, pourraient bénéficier du soutien de leurs collègues anglais de *Just Stop Oil*, italiens de *Ultima Generazione* ou allemands de *Letze Generation*.

Au-delà de ces dangers bien identifiés, un autre risque est à prendre en compte au sein de cette galaxie militante. Au cours des cinq dernières années, des mouvements comme *Alternatiba* ou *Extinction Rebellion* ont formé en présentiel ou en distanciel plusieurs milliers de personnes aux actions de désobéissance civile. Ces activistes formés pourraient passer à l'action de façon autonome.

4.1.4 L'ultra-gauche et l'ultra-droite en embuscade

En 2023, lors d'une prise de parole devant le *Centre de réflexion sur la sécurité intérieure* (fondé par l'avocat Thibault de Montbrial), le ministre de l'Intérieur évoque ses craintes de voir les épreuves olympiques prises pour cible par des militants d'ultra-gauche ou d'ultra-droite.

Ces deux mouvances ne pèsent pas le même poids. Lors d'une audition, le 5 octobre 2023 à l'Assemblée nationale, Gérald Darmanin annonce que l'ultra gauche compterait environ 3 000 personnes fichées S contre 1 300 pour l'ultra-droite. Il semble que dans le décompte du ministre concernant l'ultra-gauche, il intègre une partie des militants écologistes les plus radicaux.

L'ultra-gauche est, depuis toujours, partie prenante de la contestation des JOP. Les nombreuses plateformes d'information anarchistes sont utilisées pour relayer l'ensemble des actions et des argumentaires de *Saccage 2024*. La menace de l'ultragauche est donc bien réelle, même s'il est probable que ses militants agissent sous couvert d'autres structures. Ils sont nombreux à avoir, par exemple, rejoint les *Soulèvements de la Terre*, dont les méthodes sont souvent plus "physiques".

Quant à l'ultra-droite, elle n'a jusqu'ici pas exprimé d'hostilité aux Jeux, même si elle partage une partie de la rhétorique anti-multinationales et anticapitaliste des mouvements anti-olympiques. Ses modes d'actions traditionnels sont les rassemblements et le déploiement de banderoles. Elle pourrait effectivement tenter de façon totalement opportuniste de perturber une épreuve avec une banderole.

4.2 Le chantage aux JOP pour faire monter la pression

Pour le gouvernement, comme pour les entreprises partenaires, l'enjeu des Jeux olympiques et paralympiques en termes de réputation est considérable. De nombreux acteurs (activistes, syndicats, organisations sectorielles, mouvements tels que les Gilets jaunes, etc.) conscients de cet enjeu pourraient envisager une action durant cette période comme un moyen de négociation supplémentaire.

Le cas de la RATP est emblématique. Mécontent du niveau des augmentations salariales proposées dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO) et des discussions sur d'éventuelles primes liées aux événements sportifs de l'été, la CGT-RATP, premier syndicat du transporteur public, dépose un préavis de grève s'étendant du 5 février au 9 septembre 2024, une période couvrant les Jeux olympiques et paralympiques. Le syndicat espère ainsi mettre sous pression direction de l'entreprise et gouvernement dans le but d'obtenir un accord et éviter une grève durant les Jeux.

Plus récemment, des agriculteurs proches de la Coordination Rurale emploient la même stratégie en déclarant : « *Foutez la paix aux agriculteurs, sinon les Jeux olympiques vont être vraiment olympiques* »[136] .

Les entreprises partenaires peuvent également être soumises à ce type de pression. Coca-Cola, qui fait partie du programme TOP, est mise en cause par le maire PCF de Grigny, une ville de l'Essonne où est implantée une usine d'embouteillage. L'élu reproche à la firme américaine de puiser l'eau nécessaire à ses activités directement dans la nappe phréatique, pratique en cours depuis 1986.

En avril 2023, après seulement quelques semaines de négociations et quelques articles de presse, le maire de Grigny se félicite d'avoir « *fait céder* »[137] Coca-Cola. L'approche des JOP a sans doute pesé dans la balance pour obtenir un accord aussi rapide.

4.3 Profiter de la diversion pour mener des actions

Une autre forme d'opportunisme est redoutée par les services de renseignement. Ces derniers craignent, selon une note divulguée par Europe 1[138] fin janvier 2024, que des mouvements Zadistes profitent de la surmobilisation des forces de l'ordre pour les Jeux pour tenter des actions contre des projets d'aménagements et d'infrastructures.

Selon les renseignements territoriaux, 46 projets d'aménagement (réserves de substitution, autoroute A69, retenues collinaires, parcs photovoltaïques, etc.) sont actuellement la cible des activistes avec des risques de constitution de "Zones à Défendre" (ZAD). Huit sites font même l'objet d'une surveillance renforcée, comme le chantier de la ligne ferroviaire Lyon-Turin.

Les *Soulèvements de la Terre* annoncent que « *fin juillet prochain, alors que les regards du monde entier se porteront sur le démarrage des Jeux olympiques à Paris, il s'agira de nous allier pour remporter la plus essentielle des épreuves : trouver les gestes communs pour que l'eau soit enfin protégée dans ce pays et partout ailleurs* »[139]. Ils appellent à une mobilisation internationale contre les mégabassines du 14 au 21 juillet prochain. Les risques de débordements sont majeurs.

4.4 Le risque d'ingérence étrangère

Enfin, une nouvelle forme de stratégie opportuniste doit désormais être prise en compte suite à la diffusion, le 27 juillet 2023, d'une vidéo juxtaposant des images de violences policières à celles d'un clip promotionnel des Jeux olympiques, le tout se concluant par un appel au boycott de Paris 2024.

En quelques heures, plus de 5 millions d'internautes l'ont visionnée. Des personnalités politiques françaises, comme Julien Bayou, l'ont même relayée, pensant qu'elle émanait d'un média américain, le "*New-York Insider*"[140].

Ce nom est pensé pour évoquer des médias reconnus et sérieux tels que le *New York Times* ou *Business Insider*, accompagné d'une pastille bleue signifiant la certification (payante) du compte, ce qui a induit en erreur de nombreux observateurs, les amenant à croire qu'un média américain sérieux appelait au boycott. Outre le compte X (anciennement *Twitter*), pour parfaire l'illusion, un site

web imitant celui d'un véritable média est également mis en ligne.

Toutefois, dans un rapport publié le lundi 13 novembre 2023, *Viginum*, l'organisme français de lutte contre les ingérences numériques étrangères, accuse des acteurs liés à l'Azerbaïdjan d'avoir orchestré cette campagne de manipulation contre la France[141]. Viginum relève, entre les 26 et 27 juillet 2023, plus de 1 600 publications accompagnées de visuels ou de hashtags, mettant en scène des images d'émeutes ou de la ville de Paris. Ces publications affichent également le logo des JOP et mentionnent trois comptes officiels des JOP 2024 ainsi que deux hashtags : #paris2024 et #boycottparis2024.

Cela montre que des puissances étrangères pourraient également tirer parti des Jeux olympiques et paralympiques pour mener des actions de déstabilisation, soit en diffusant directement de faux contenus, soit en amplifiant les publications d'activistes hostiles aux Jeux ou aux intérêts français, grâce à des comptes fictifs sur les réseaux sociaux, une méthode déjà employée par la Russie notamment dans le cadre de l'opération *Doppelgänger*.

Chapitre 5

Conclusion

Il apparaît que la contestation des Jeux olympiques et paralympiques a des ramifications multiples et que contrairement à de nombreux mouvements sociaux, elle réussit une « *convergence des luttes* ».

Dépassant en effet son origine, qui se trouve essentiellement dans les mouvements écologistes des années 1970, elle se nourrit aujourd'hui de toutes les revendications d'activistes anticapitalistes (racialistes, indigénistes, décolonialistes, antispécistes, intersectionnels, organisations radicales écologistes, libertaires, anarchistes, etc.).

Les menaces pesant sur les JOP de Paris sont à prendre d'autant plus au sérieux que ces activistes ont déjà montré, et continuent de le faire continuellement, leur efficacité dans leur force de mobilisation et l'excellente organisation de leurs attaques : blocages, déploiements de banderoles, occupations, voire sabotages et recours à la violence.

On doit reconnaître le caractère souvent très professionnel de ces différents mouvements et l'intelligence dans l'action qu'ils mettent au service des causes qu'ils défendent afin d'obtenir la vitrine médiatique souhaitée.

Les différentes campagnes de communication de ces activistes et leurs actions depuis des années, souvent relayées par des médias peu critiques à leur égard, ont eu pour effet de rendre les États craintifs et peureux à l'idée de se porter candidat pour organiser les Jeux.

Certes, d'autres raisons expliquent la rareté des candidatures, au premier rang desquelles le coût vertigineux des JOP qui conduit les instances organisatrices à se tourner vers le financement privé.

Si le dispositif est vertueux — supposément soulager les deniers publics — son verrouillage produit néanmoins des effets pervers : l'exclusivité accordée aux partenaires du programme TOP (et les mesures de contrôle associées) amenuise fortement les gains espérés par les entreprises locales, et plus généralement, les commerçants entourant les sites des Jeux. La tentation est alors grande — nourrie par la frustration d'une aubaine avortée, ou pire, par des pertes dues aux inconvénients inévitables en matière de transport, de logistique et de restrictions de circulation — de rejoindre les rangs des contestataires.

Jusqu'à présent, l'usage de la violence n'a pas été habituel chez les militants anti-JOP. Cependant, il serait imprudent d'écarter d'un revers de main cette éventualité. La radicalisation des thématiques autour de Paris 2024, ainsi que l'élargissement du front de contestation à des mouvements pour lesquels la violence constitue un mode d'action légitime — tels que Les *Soulèvements de la Terre*, *Alternatiba*, ou encore certains collectifs anticapitalistes — doivent nous inciter à la plus grande vigilance. Et ce, d'autant plus que, par opportunisme, les cibles visées (projets d'infrastructures, entreprises, etc.) durant cette période pourraient bien dépasser le strict cadre des JOP.

Nous gardons en mémoire le mouvement des "Gilets jaunes" dont l'expression violente soulève nombre de questions et démontre, grandeur nature, la capacité d'entraînement drainée par la foule ainsi que les risques exponentiels que représente un mouvement sans leader(s) identifié(s) et écouté(s).

Bien que ce travail de recherche soit évidemment non exhaustif, il nous semblait important de tenter de comprendre les signes, objectifs et principes d'action des différents activismes liés aux Jeux olympiques et paralympiques. Cet ouvrage est le premier d'une collection qui se donne pour projet d'aider les chefs d'entreprises à identifier, cerner et décrypter l'ensemble des mouvements contestataires à l'œuvre contre le monde économique de manière plus générale.

Indépendamment des critiques sur le fond ou la forme d'expression de ces mobilisations et que l'on approuve ou désapprouve ces "luttes", ces nouveaux mouvements sociétaux de contestation sont importants à appréhender pour déconstruire certaines idées reçues de part et d'autre. Il s'agit aussi de coconstruire — voire reconstruire — un dialogue civil apaisé et durable, en dehors des médias, des réseaux sociaux et des polémiques stériles dictées par l'instantanéité de l'information.

Ce travail souhaite humblement contribuer à élever le débat, souvent trop polarisé, et apporter de la nuance dans un espace public et médiatique qui incite, ni à la discussion, ni au dialogue apaisé et réfléchi sur un temps long.

Ayons l'ambition de devenir des militants, éclairés des positions respectives des uns et des autres, plutôt que de prolonger, voire développer, un activisme et un contre-activisme stérile à moyen ou long terme et, finalement, délétère pour notre démocratie, notre société et notre économie.

ANNEXES

Carte mentale de *Saccage 2024*

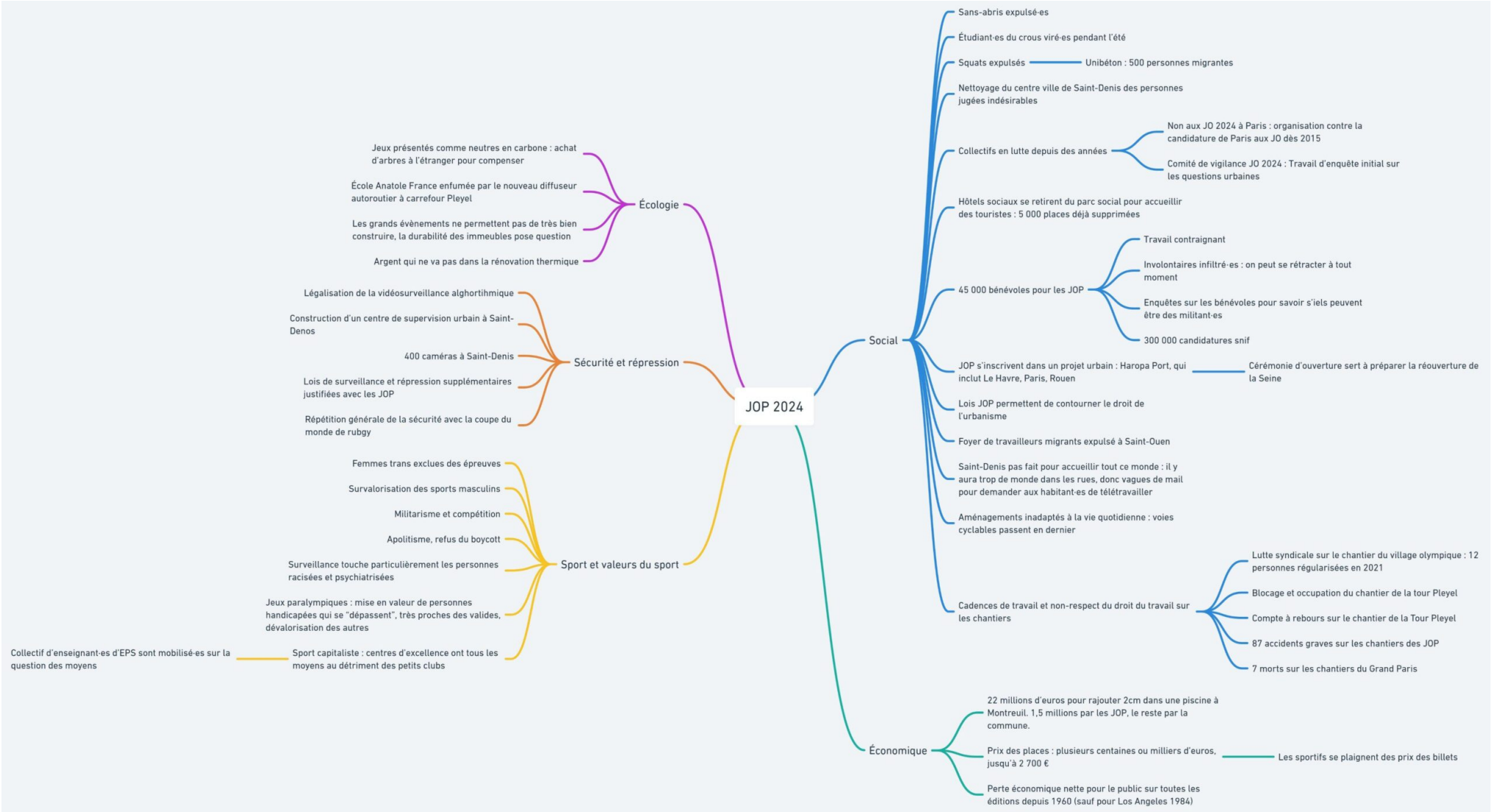
JOP 2024
Social
Sans-abris expulsé·es
Étudiant·es du crous viré·es pendant l'été
Squats expulsés
Unibéton : 500 personnes migrantes
Nettoyage du centre ville de Saint-Denis des personnes jugées indésirables
Collectifs en lutte depuis des années
Non aux JO 2024 à Paris : organisation contre la candidature de Paris aux JO dès 2015
Comité de vigilance JO 2024 : Travail d'enquête initial sur les questions urbaines
Hôtels sociaux se retirent du parc social pour accueillir des touristes : 5 000 places déjà supprimées
45 000 bénévoles pour les JOP
Travail contraignant
Involontaires infiltré·es : on peut se rétracter à tout moment
Enquêtes sur les bénévoles pour savoir s'iels peuvent être des militant·es
300 000 candidatures snif
JOP s'inscrivent dans un projet urbain : Haropa Port, qui inclut Le Havre, Paris, Rouen
Cérémonie d'ouverture sert à préparer la réouverture de la Seine
Lois JOP permettent de contourner le droit de l'urbanisme
Foyer de travailleurs migrants expulsé à Saint-Ouen
Saint-Denis pas fait pour accueillir tout ce monde : il y aura trop de monde dans les rues, donc vagues de mail pour demander aux habitant·es de télétravailler
Aménagements inadaptés à la vie quotidienne : voies cyclables passent en dernier
Cadences de travail et non-respect du droit du travail sur les chantiers
Lutte syndicale sur le chantier du village olympique : 12 personnes régularisées en 2021
Blocage et occupation du chantier de la tour Pleyel
Compte à rebours sur le chantier de la Tour Pleyel
87 accidents graves sur les chantiers des JOP
7 morts sur les chantiers du Grand Paris
Économique
22 millions d'euros pour rajouter 2cm dans une piscine à Montreuil. 1,5 millions par les JOP, le reste par la commune.
Prix des places : plusieurs centaines ou milliers d'euros, jusqu'à 2 700 €
Les sportifs se plaignent des prix des billets
Perte économique nette pour le public sur toutes les éditions depuis 1960 (sauf pour Los Angeles 1984)
Écologie
Jeux présentés comme neutres en carbone : achat d'arbres à l'étranger pour compenser
École Anatole France enfumée par le nouveau diffuseur autoroutier à carrefour Pleyel
Les grands évènements ne permettent pas de très bien construire, la durabilité des immeubles pose question
Argent qui ne va pas dans la rénovation thermique
Sécurité et répression
Légalisation de la vidéosurveillance alghortihmique
Construction d'un centre de supervision urbain à Saint-Denos
400 caméras à Saint-Denis
Lois de surveillance et répression supplémentaires justifiées avec les JOP
Répétition générale de la sécurité avec la coupe du monde de rubgy
Sport et valeurs du sport
Femmes trans exclues des épreuves
Survalorisation des sports masculins
Militarisme et compétition
Apolitisme, refus du boycott
Surveillance touche particulièrement les personnes racisées et psychiatrisées
Jeux paralympiques : mise en valeur de personnes handicapées qui se "dépassent", très proches des valides, dévalorisation des autres
Sport capitaliste : centres d'excellence ont tous les moyens au détriment des petits clubs
Collectif d'enseignant·es d'EPS sont mobilisé·es sur la question des moyens

Typologie des risques et menaces activistes

Type d'action	Principe	Exemple
Micro-sabotage	Le micro-sabotage désigne une série de petites actions ou interventions délibérées visant à perturber ou dégrader un produit, mais qui ne fait pas courir un grand risque à celui qui le commet.	Le collectif *La Ronce* a amorcé une campagne de micro-sabotage emblématique pour protester contre l'utilisation de néonicotinoïdes. Il a encouragé ses sympathisants à subtiliser les bouchons des paquets de sucre dans les supermarchés, rendant ainsi plus de 50 000 paquets impropres à la vente. Cette action, bien que significative en termes d'impact, implique des risques judiciaires très faibles.
Infiltration	L'infiltration est souvent utilisée par les activistes pour recueillir des informations, observer des pratiques internes, désorganiser une structure ou servir d'agent provocateur. L'objectif peut être de mettre en lumière des abus, de promouvoir des changements ou de soutenir des causes spécifiques grâce à des informations ou des preuves obtenues de manière clandestine.	*Saccage 2024* a organisé une campagne visant à intégrer certains sympathisants parmi les volontaires des Jeux. Entre 125 et 500 activistes auraient ainsi réussi à être intégrés dans les rangs des bénévoles. Plusieurs objectifs leur ont été fixés : rassembler des informations pour requalifier l'activité des bénévoles en travail dissimulé, faciliter l'entrée d'activistes dans certaines zones et ne pas se présenter à leur poste afin de désorganiser l'accueil.
Cancel Culture	La cancel culture désigne une pratique où des individus/groupes cherchent à exclure ou à "annuler" des personnes, des marques ou des organisations qui ont tenu des propos ou adopté des comportements jugés offensants ou inappropriés.	TotalEnergies a renoncé à être partenaire des JOP de Paris, à la suite d'une campagne menée par plusieurs collectifs et relayée par Anne Hidalgo. La maire de Paris a insisté auprès du COJOP pour que l'entreprise française ne soit pas sponsor de l'évènement en raison de ses activités dans les énergies fossiles[142].

Type d'action	Principe	Exemple
Harcèlement	Marc Bray, l'un des théoriciens de l'antifascisme, a développé la notion d'antifascisme du quotidien, dans laquelle il incite à dénoncer, boycotter, humilier, arrêter une amitié pour faire vivre « *l'antifascisme du quotidien. […] On ne peut pas toujours changer les croyances de quelqu'un, mais on peut évidemment les rendre trop coûteuses politiquement, socialement, économiquement et parfois même physiquement* »[143].	Des militants d'ultra-gauche ont publié sur les différents sites anarchistes un listing rassemblant les coordonnées d'une cinquantaine d'entreprises participant à la sécurisation des JOP. Ils y divulguaient les coordonnées (mail et portable) d'une trentaine de cadres de ces entreprises, avec une menace à peine voilée : « *Il nous a semblé important de partager les informations qu'on a pu recueillir, libre à chacun.e de s'en saisir de la manière qui lui semblerait appropriée* »[144].
Happening	Un happening est une action directe menée par des activistes dans un lieu public pour attirer l'attention sur une cause spécifique. Cette forme de manifestation vise à surprendre, à provoquer une réaction du public ou des médias en sortant des cadres traditionnels de protestation.	Le 11 décembre 2022, Saccage 2024 a organisé un rassemblement devant le siège de COJOP pour dénoncer notamment l'accroissement des mesures sécuritaires. Les manifestants étaient grimés en caméras de surveillance.
Blocage et interruption	Le blocage est une tactique de protestation où des individus ou des groupes entravent physiquement l'accès à des lieux spécifiques, tels que des bâtiments gouvernementaux, des entreprises, des routes ou des infrastructures clés, dans le but de perturber ou d'interrompre le fonctionnement normal de ces endroits ou d'attirer l'attention sur une cause spécifique.	Cette technique est tellement utilisée par les mouvements tels qu'*Extinction Rebellion* ou *Riposte Alimentaire* que, pour les dissuader de bloquer ou d'interrompre les épreuves, une loi a été adoptée renforçant les sanctions en cas d'intrusion dans les enceintes sportives[145].

Type d'action	Principe	Exemple
Attaque réputationnelle	Les attaques réputationnelles sont des actions ciblées dans le but de nuire à la réputation d'une entité, qu'il s'agisse d'entreprises, d'institutions, de personnalités publiques ou de gouvernements. En discréditant publiquement ces acteurs à travers des campagnes médiatiques, des publications sur les réseaux sociaux, des révélations ou des manifestations, les activistes espèrent exercer une pression suffisante pour induire un changement de comportement, de politique ou de pratique.	« *Ces attaques peuvent impliquer la diffusion d'informations vérifiées, mais également parfois l'exagération ou la manipulation de faits pour maximiser l'impact. La fausse vidéo évoquée au point 3.4 est une illustration de ce type d'attaque. Le collectif The Fixers s'est spécialisé dans la publication des faux communiqués de presse pour discréditer une entreprise* »[146].
Hacktivisme	Le hacktivisme désigne l'utilisation de techniques de piratage informatique par des individus ou des groupes dans le but de promouvoir une cause politique, sociale ou environnementale. Ces actions peuvent inclure l'intrusion dans des systèmes informatiques, le vol et la divulgation de données confidentielles, le déni de service (DDoS) visant à rendre des sites web inaccessibles, le défacement de sites (modification de l'apparence d'un site web sans permission) et la diffusion de messages militants.	« *Le COJOP anticipe une multiplication par 10 des attaques cyber pendant les Jeux qui avaient déjà atteint les 4,4 milliards d'attaques durant les JO de Tokyo. Des groupes activistes, comme les* No Name*, sont particulièrement actifs et peuvent, selon les spécialistes de la cybersécurité, être quelques fois appuyés par des acteurs comme la Russie* ».

Type d'action	Principe	Exemple
Désarmement climatique	Ce néologisme désigne les actions de sabotage réalisées au nom de la défense de l'environnement et du climat. Le terme vise en même temps à dédramatiser l'action de sabotage et à la relativiser, en considérant le prétendu danger écocidaire représenté par les cibles de ces actions. Quand un engin de chantier est incendié, on dit donc qu'il a été désarmé. En quelques mois, le terme a été repris par de nombreuses organisations comme *Alternatiba*, les *Soulèvements de la Terre*, *Extinction Rebellion*, etc. Avec Les *Soulèvements de la Terre*, « *Nous avons choisi de remettre les actions de sabotage ou de désarmement au goût du jour, en les menant toujours en plein jour et lors de grandes manifestations. […] Ce mode d'action nous paraît légitime, car nous nous attaquons à des armes qui nous broient. Je peux comprendre que le gouvernement ait peur, car le mouvement écolo est très bien organisé et veut passer à la vitesse supérieure* » déclare Léna Lazare[147].	« Le 27 avril 2022, plusieurs sabotages coordonnés s'en prennent au réseau internet de Free. Depuis plusieurs années, les saboteurs ont identifié les antennes relais comme étant les nœuds névralgiques par lesquels transitent les flux économiques et se développe le *technocapitalisme*. Des bulletins anarchistes parlent de *cordon ombilical*, d'autres sites de *talons d'Achille* Pour ces activistes saboteurs, c'est « *une manière de desserrer l'emprise de l'État, de casser la surveillance et de bloquer les flux économiques* ». Ils s'attaquent également au réseau électrique et au réseau d'eau.

Cartographie des thèmes et acteurs identifiés

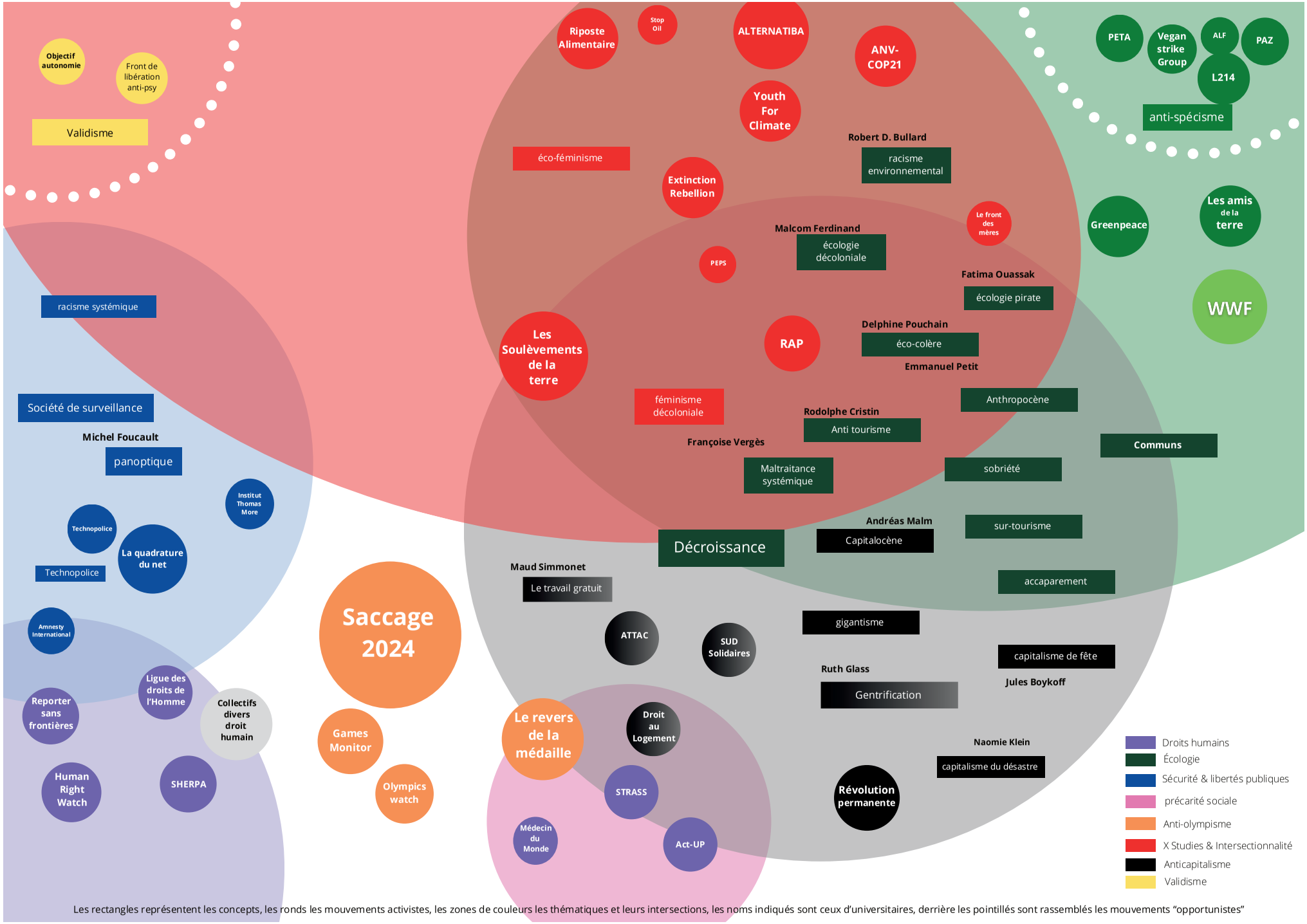

Les rectangles représentent les concepts, les ronds les mouvements activistes, les zones de couleurs les thématiques et leurs intersections, les noms indiqués sont ceux d'universitaires, derrière les pointillés sont rassemblés les mouvements "opportunistes"

Notes de lecture

Notes de lecture

1. Article « Andras Malma, le gourou de l'écologie radicale » dans La Tribune du 31 mars 2024
2. Stéphanie Fevet & Fabien Lacombe, Sureté des grands évènements sportifs et des JO Paris 2024, VA Éditions 2020.
3. Voir Thésaurus de Larousse, édition 1999, point 671.24.
4. La véritable citation prononcée par Pierre de Coubertin en 1908 est « *L'important dans la vie n'est point le triomphe mais le combat, l'essentiel ce n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être battu* ».
5. *Ekecheiria* en grec ancien.
6. Françoise Etienne et Roland Etienne, [2004].
7. Les boycotts ont marqué l'histoire des Jeux olympiques, reflétant des tensions géopolitiques : en 1956, des pays boycottèrent Melbourne pour protester contre l'invasion soviétique de la Hongrie et la crise de Suez ; en 1976, Montréal vit un boycott de plusieurs pays africains s'opposant à la présence néo-zélandaise suite à sa tournée sportive en Afrique du sud durant l'Apartheid ; en 1980, plus de 60 pays, menés par les USA, boycottèrent les Jeux de Moscou suite à l'invasion soviétique de l'Afghanistan ; l'URSS et ses alliés répliquèrent par le boycott des Jeux de Los Angeles en 1984.
8. Par ce geste, il répondait aux insultes et sifflets qu'il reçut pendant ses sauts. Cela ne l'a pas empêché de battre le record du monde et d'emporter la médaille d'or.
9. Dans le contexte des mouvements et des activités culturelles, un "happening" désigne généralement un événement artistique spontané et souvent non conventionnel qui se déroule dans un lieu public. Les happenings sont caractérisés par leur nature participative, immersive et éphémère. Ils peuvent inclure des éléments tels que des performances artistiques, des installations, des interventions urbaines, des improvisations, et des interactions avec le public. Les happenings sont souvent conçus pour susciter des réactions, encourager la réflexion et remettre en question les conventions sociales ou artistiques. Ce terme a été popularisé dans les années 1950 et 1960 par des artistes du mouvement de l'art contemporain, notamment Fluxus et le mouvement happening.
10. C'est Robert Ménard, accompagné notamment de l'écrivain et grand spécialiste de l'escalade de Notre Dame, Sylvain Tesson, qui ont gravi la cathédrale pour déployer la banderole au moment du passage de la flamme.
    Source : https://www.lemonde.fr/actualite-medias/article/2008/04/08/robert-Ménard-le-grain-de-sable-des-jo$_{1}032280_{3}236.html$
11. Le jour où la flamme a vacillé, Le Monde, 12 avril 2008.
12. Le CIO supprime le relais international de la Flamme Olympique, France 24, 27 mars 2009.
    Source : https://www.france24.com/fr/20090327-le-cio-supprime-le-relais-international-flamme-olympique-.
13. Expression employée par le l'universitaire américain, Jules Boykoff, dans une vidéo diffusée par Saccage 2024, le 19 février 2024.
    Source : https://youtu.be/omzg4T2wv5Q?si=sWxRd6IDubAOcq69
14. Brochure de 12 pages intitulée « Racisme et Olympisme ». Cette version a été publiée sur le site de Saccage 2024. Ce sont essentiellement Coubertin, Brundage et Samaranch qui sont visés par ces accusations.

15. Plus qu'une biographie, c'est un recueil de citations hors contexte qui vise selon ses auteurs à « révéler les fondements fascistes des Jeux olympiques et de leur idéologie ». L'objectif : « faire cesser l'hypocrisie, le mensonge et déconstruire le discours olympique ».

16. La ville accueillait la même année l'Exposition Universelle.

17. Ces derniers et leurs familles étaient « présentés » dans le zoo humain de l'Exposition Universelle qui se tenait en parallèle dans la ville.

18. Fabrice Delsahut [2011].

19. Karen Abbott [2012].

20. Racisme et Olympisme, p. 4.

21. Jules Poux, L'anarchie N° 131 du 10 Octobre 1907.

22. Texte repris et cité dans différents recueils anarchistes dont « À bas le sport » également relayé par Saccage 2024.

23. Anaïs Airelle, Les perdants des Jeux olympiques de Vancouver. -
Source : https://www.ledevoir.com/opinion/idees/278996/les-perdants-des-jeux-olympiques-de-vancouver

24. « C'est quoi les Jeux olympiques et pourquoi on est contre ? » Document de présentation de Saccage 2024.

25. Les disability studies (terme anglais sans traduction évidente en français) sont des études du handicap dans ses dimensions sociales, culturelles et politiques.

26. Pourquoi on s'oppose aussi aux Jeux paralympiques [2022] – Saccage 2024.

27. *Ibid*.

28. Assemblée Féministe Paris Banlieue.

29. Bent Flyvbjerg [2016]. The Oxford Olympics Study 2016 : Cost and Cost Overrun at the Games.

30. Andrew Zimbalist [2015].

31. Andrew Zimbalist [2015]. The Illusory Economic Gains from Hosting the Olympics World Cup.

32. Source : https://sportetsociete.org/2015/03/20/jo-2024-forte-baisse-du-soutien-populaire-a-la-candidature-de-boston/

33. https ://www.iris-france.org/101571-quelle-strategie-pour-le-cio-face-a-la-rarefaction-des-villes-candidates-aux-jo/

34. Fini de Jouer, brochure diffusée par Saccage 2024.

35. Cette militante décédée à la suite de problèmes de santé fait aujourd'hui encore figure de martyre et sa mémoire est célébrée par les différents mouvements anti-olympiques à travers le monde.

36. Corinne Nativel [2011], p. 11.

37. Jules Boykoff [2019], p. 2.

38. Il accorde, à un groupe sélectionné de partenaires mondiaux, des droits de marketing exclusifs, dans une catégorie donnée, aux Jeux olympiques et paralympiques d'Eté et/ou d'Hiver ainsi qu'aux Jeux olympiques de la jeunesse.
Source : https://olympics.com/cio/partenaires

39. Corinne Nativel [2011], p. 3., Source : https ://journals.openedition.org/osb/1255 ?lang=en

40. L'anthropocène est un terme utilisé pour décrire la période géologique actuelle, marquée par l'influence significative des activités humaines sur la Terre et ses écosystèmes. Bien que l'anthropocène ne soit pas reconnu comme une époque officielle dans la chronologie géologique, il est largement utilisé dans les discussions académiques et scientifiques pour souligner l'impact profond et global de l'humanité sur la planète.

41. Le capitalocène est un concept forgé par l'universitaire et activiste suédois Andreas Malm afin d'insister sur le fait que ce ne sont pas l'ensemble des hommes (anthro) qui sont responsables de la situation écologique actuelle, mais les capitalistes.

42. Jules Boykoff [2019], p.2.

43. *Ibid.*, p.2.

44. *Ibid.*, p.3.

45. *Ibid.*, p.3.

46. *Ibid.*, p.4.

47. « Déplacer les pauvres pour les Jeux 2012 » – traduction de l'article de Ashok Kumar contre les JO de Londres.

48. Fini de Jouer, brochure diffusée par Saccage 2024.

49. *Ibid.*

50. Déplacer les pauvres pour les Jeux 2012 – traduction de l'article de Ashok Kumar contre les JO de Londres.

51. *Ibid*, p. 2.

52. Human Right Watch avait déjà dénoncé dans un rapport des conditions de travail semblables pour les Jeux de Pékin 2008 - Source : https://www.hrw.org/report/2008/03/11/one-year-my-blood/exploitation-migrant-construction-workers-beijing

53. Source : http://cf.datawrapper.de/GJVNp/2/

54. Fini de Jouer, brochure diffusée par Saccage 2024.

55. Source : https://www.lemonde.fr/football/article/2022/11/17/qatar-2022-la-coupe-du-monde-des-exces$_{6}150228_{1}616938.html$

56. Défense de porter un tee-shirt Pepsi aux Jeux de Londres ! Le Dauphiné Libéré.
Source : https://www.ledauphine.com/sport/2012/07/21/defense-de-porter-un-tee-shirt-pepsi-aux-jeux-de-londres

57. Entretien avec une anti-olympique de Rio de Janeiro et de Los Angeles.
Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2022/05/itw$_{C}P - Robertson_{p}age.pdf$

58. Corinne Nativel, [2011], p. 10.

59. *Ibid*., p. 10.

60. https://reporterre.net/Paris-2024-les-opposants-aux-JO-organisent-la-lutte-internationale

61. « *Des jeux olympiques nulle part*. »

62. https://www.liberation.fr/debats/2016/10/06/non-a-la-candidature-de-paris-aux-jeux-de-2024$_{1}519823/$

63. Frédéric Viale est un enseignant, docteur en droit et ancien membre du conseil d'administration de l'ONG alter-mondialiste ATTAC

64. https://www.mesopinions.com/petition/sports/appel-referendum-candidature-paris-aux-jo/28276

65. Source : https://blogs.mediapart.fr/frederic-Viale

66. On peut noter notamment celle publiée en juillet 2017 dans le Monde (https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/07/10/frederic-Viale-les-jo-2024-un-projet-inutile-et-impose$_{5}158494_{3}232.html$) et dans Marianne en novembre 2021 (https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/les-jo-de-paris-en-2024-seront-loccasion-de-pratiques-sociales-pour-le-moins-douteuses). Au total, il est cité, selon Europress, 74 fois dans la presse nationale et régionale.

67. Frédéric Viale [2018], Paris JO 2024, miracle ou Mirage ?

68. Cette pétition a récolté plus de 96 000 signataires.
Source : https://www.change.org/p/mairie-d-aubervilliers-jo2024-sauvons-les-jardins-des-vertus

69. http://www.jardinsaubervilliers.fr/Contribution-enquete-publique.pdf

70. https://reporterre.net/Les-defenseurs-des-jardins-ouvriers-d-Aubervilliers-ont-ete-relaxes

71. Finalement, la piscine va être construite mais sans son solarium.

72. Sylvie Ollitrault [2020], p. 391.

73. Ce qui est le cas pour Saccage 2024 animé par Frédéric Viale, docteur en droit, ou pour l'une des porte-paroles des collectifs de défense des jardins ouvriers qui est titulaire d'un doctorat en littérature. Par ailleurs, les différents collectifs sont souvent alimentés par des militants issus de mouvements comme Extinction Rebellion, Youth for the climate…

74. Sylvie Ollitrault [2020], p. 392.

75. C'est l'argument principal qui a été mis en avant contre le projet de construction d'une bretelle d'autoroute à proximité d'un groupe scolaire à Saint-Denis.

76. Sylvie Ollitrault [2020], p. 392.

77. Dans un sondage IFOP réalisé pour La Tribune sur les franciliens et l'environnement en novembre 2022, on note un écart assez important à la question « vous personnellement êtes-vous très inquiet quant au réchauffement climatique ? » 30 % des parisiens répondent par l'affirmative, ils ne sont que 20 % en Seine-et-Marne et dans le Val-de-Marne et 23 % en Seine-Saint-Denis.
https://www.youscribe.com/catalogue/documents/actualite-et-debat-de-societe/actualite-evenements/les-franciliens-et-l-environnement-forum-paris-zero-carbone-3366332?ni=1

78. Fatima Ouassak, écolo béton, Libération, 13 février 2023.

79. Fatima Ouassak [2023].

80. Entretien avec Alice Dive paru dans La libre Belgique, le 16 juin 2023.

81. « Libérer l'environnement », une critique du livre de Fatima Ouassak, Le Monde 24 février 2023.

82. L'origine de l'écologie décoloniale peut être tracée à travers divers mouvements et pensées critiques qui ont émergé au cours du 20e siècle, en particulier ceux liés à la décolonisation, aux études postcoloniales et aux mouvements autochtones luttant pour la souveraineté territoriale et la préservation de leurs écosystèmes traditionnels.

83. Malcolm Ferdinand [2019]

84. Référence au combat de Saccage 2024.

85. https://reporterre.net/Francoise-Verges-Il-y-a-des-zones-a-defendre-dans-ces-quartiers-populaires

86. Robert D. Bullard [1993].

87. Des États-Unis à la France, la lente émergence des recherches sur le racisme environnemental, article du Monde 2 février 2024 - https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/02/02/des-etats-unis-a-la-france-la-lente-emergence-des-recherches-sur-le-racisme-environnemental$_{6}214471_{3}232.html$

88. Le collectif Notre Affaire à tous a également publié un rapport sur le sujet
Source : https://notreaffaireatous.org/wp-content/uploads/2020/12/InegalitesClimatiques$_{r}apport.pdf$

89. JO : ces opposants qui veulent « gâcher la fête », Ouest France – 1er février 2024.

90. Crise climatique : passons de l'écoanxiété à l'écocolère, Reporterre, 21 juin 2022,
Source : https://reporterre.net/Crise-climatique-passons-de-l-ecoanxiete-a-l-ecocolere

91. Le collectif « le revers de la médaille » est composé de plus de 80 associations : Acceptess-T, Acina, Action contre la faim, AIDES, Asile, Août Secours Alimentaire, ATD Quart Monde, Aux Captifs la Libération, AU68 – Associations Unies du Haut Rhin, BAAM, Barreau de Paris Solidarité, Calais Food Collective, Centre Primo Levi, Cité Caritas, CNDH Romeurope, Collectif Audonien Solidarité Migrants, Collectif Citoyens Fraternels 92, Collectif d'Accès aux Droits, Collectif Schaeffer, Comede,

Comité Contre l'Esclavage Moderne, Coucou Crew, CPTS Pantin, Dom'Asile, Emmaüs France, Famille France-Humanité, Fédération Addiction, Fédération de l'Entraide Protestante, Fédération des acteurs de la solidarité, Fédération Etorkinekin Diakité, Fondation Armée du Salut, France Fraternités, Groupe Accueil et Solidarité, Habitat Cité, Hors la Rue, Humanity Diaspo, JRS France, Kolone, La Chorba, La Cité Fertile, La Cloche, La Gamelle de Jaurès, L'assiette migrante, L'Auberge des Migrants, Le Bus des Femmes, Le CASP, Le RECHO, Les Enfants du Canal, Les Maraudeurs, Les Midis du Mie, Ligue des Droits de l'Homme, Limbo, Médecins du Monde, MIST, Nouvelle Page, Oppélia Charonne, P'tits déjs solidaires, Pantin Solidaire, Paris d'Exil, PASTT, Polaris 14, PROSES, Refugee Food, Réfugiés Bienvenue, Robins des Rues, Sauvegarde des Yvelines, Secours Catholique Caritas France, Sida Paroles, Solidaires Etudiant-e-s, Solidarité Migrants Wilson, Solipam, Tara, Tendre la main, Thot, Time To Help, Timmy, Union des Etudiants Exilés, URIOPSS Ile-de-France, Utopia 56, Watizat, Wilson Barbers.

92. C'est le mot d'ordre du collectif le revers de la médaille - https://lereversdelamedaille.fr

93. JOP 2024, vider Paris de ses pauvres.

94. Déplacer les pauvres pour les Jeux.

95. Dans un épisode de la série de vidéo produite par Saccage 2024, intitulée Pourquoi on déteste les JO ? Source : https://www.youtube.com/watch?v=lYFPfy6lwgU

96. https://www.actupparis.org/2024/01/16/jop-non-les-grands-evenements-naugmentent-pas-la-prostitution/

97. « Racisme et Olympisme », brochure de Saccage 2024, p. 6.

98. Selon l'ex responsable de la CGT, Bernard Thibault, il y aurait eu 164 accidents, dont 25 graves et un seul mort, ce qui est très inférieur aux chiffres des précédentes olympiades, mais également 4 fois inférieur aux chiffres habituels sur des chantiers de cette taille. « *Quand on rapporte ces chiffres aux heures travaillées, il y a eu quatre fois moins d'accidents sur un chantier JO que sur des chantiers comparables en France* », a expliqué Bernard Thibault sur Europe 1, le 9 décembre 2023 - Source : https://www.europe1.fr/sport/jo-2024-4-fois-moins-daccidents-du-travail-que-sur-des-chantiers-comparables-selon-bernard-thibault-4219098

99. Source : https://medias.paris2024.org/uploads/2023/03/Paris2024$_{C}harte_{D}u_{V}olontariat-1.pdf$

100. Source : https://ess2024.org/wp-content/uploads/2019/04/charte-sociale$_{j}o2024-juin-2018.pdf$

101. « Les JO de Paris en 2024 seront l'occasion de pratiques sociales pour le moins douteuses », Frédéric Viale, Marianne – 3 mai 2021. Source : https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/les-jo-de-paris-en-2024-seront-loccasion-de-pratiques-sociales-pour-le-moins-douteuses

102. Maud Simonet [2018].

103. L'appel aux volontaires passe mal, Le Parisien, 17 avril 2023.

104. *Ibid.*

105. Simulation réalisée grâce à Europress.

106. Simulation réalisée grâce à Europress.

107. Source : https://www.youtube.com/watch?v=53vobaxkHhc

108. Elle vient de publier aux éditions Divergences, « Paris 2024 : une ville face à la violence olympique ».

109. Source : https://www.20minutes.fr/planete/4045227-20230727-jo-paris-2024-faut-demander-volume-gaz-effet-serre-pret-depenser-jeux

110. https://www.ifop.com/wp-content/uploads/2023/07/120189-Rapport-30.06.2023.pdf

111. https://saccage2024.noblogs.org/archives/2231

112. Technopolice est une campagne lancée en 2019 par la Quadrature du net, qui se mobilise contre « *la surveillance de nos villes et de nos vies* » et contre le renforcement des technologies de sécurité accusées de conduire au renforcement des formes de discrimination et de ségrégation,

au musellement des mouvements sociaux à la dépolitisation de l'espace public, à l'automatisation de la police et au déni de justice, à la déshumanisation toujours plus poussée des rapports sociaux. Ce collectif alimente une base de données et mène des actions militantes notamment contre la vidéosurveillance. - Source : https://technopolice.fr/

113. Source : https://twitter.com/2024Saccage/status/1636801232835575815

114. Source : https://www.revolutionpermanente.fr/Paris-n-en-aura-jamais-vu-autant-Darmanin-annonce-30-000-policiers-par-jours-pour-les-JO

115. Source : https://lundi.am/Ni-en-2024-Ni-jamais-NON-au-Big-Brother-Olympique

116. Morgane Daury-Fauveau, [2023].

117. Source : https://reporterre.net/Les-JO-2024-medaille-d-or-de-la-surveillance-de-masse

118. Source : https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-videosurveillance-biometrique-aux-jo-de-paris-un-nouveau-pas-vers-la-societe-de-surveillance-numerique-20230331

119. https://reporterre.net/Les-JO-2024-medaille-d-or-de-la-surveillance-de-masse

120. Source : https://technopolice.fr/blog/15-248-personnes-portent-plainte-contre-la-technopolice/

121. Source : https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-videosurveillance-biometrique-aux-jo-de-paris-un-nouveau-pas-vers-la-societe-de-surveillance-numerique-20230331

122. Non au Big Brother Olympique [2021].

123. Source : https://reporterre.net/Les-JO-2024-medaille-d-or-de-la-surveillance-de-masse

124. Son audience reste faible. Début février 2024, il ne compte pas plus de 2100 abonnés sur Facebook.

125. JO, ces opposants qui veulent gâcher la fête, Ouest France, 1 février 2024.

126. Un "thread Twitter" fait référence à une série de tweets liés entre eux par un même sujet ou une même histoire. Plutôt que de tout dire en un seul tweet, un utilisateur peut publier une série de tweets liés les uns aux autres pour développer un point, raconter une histoire ou partager des pensées plus longues. Les threads permettent aux utilisateurs de s'exprimer de manière plus détaillée tout en maintenant la cohérence et la continuité de leur message. Twitter a même introduit des fonctionnalités pour faciliter la création et la lecture des threads, comme la possibilité de composer un thread directement à partir de l'interface de composition de tweet.

127. Source : https://twitter.com/ParisYFC/status/1744035995849248862

128. JO, ces opposants qui veulent gâcher la fête, Ouest France, 1 février 2024.

129. *Ibid.*

130. Source : https://fr.statista.com/infographie/28825/comparaison-audience-tv-coupe-du-monde-football-avec-autres-evenements-sportifs-jeux-olympiques/

131. Source : Reporters sans frontières s'était, comme nous l'avons évoqué dans la première partie, illustré lors du passage de la flamme pour les Jeux de Pékin en 2008.

132. Eddy Fougier, Mouvements protestataires, le retour de la Violence, 2023
Source : https://www.fondapol.org/etude/mouvements-protestataires-le-retour-de-la-violence/

133. PETA : People for the Ethical Treatment of Animals

134. Source : https://www.leparisien.fr/faits-divers/la-flamme-olympique-dans-le-viseur-des-soulevements-de-la-terre-25-10-2023-YM3OY2VZ3VFMFJ4QU3VLFYHHPY.php

135. Source : https://a22network.org

136. Source : https://www.cnews.fr/france/2024-01-31/colere-des-agriculteurs-foutez-nous-la-paix-sinon-les-jeux-olympiques-vont-etre

137. Source : https://www.lalsace.fr/insolite/2023/04/26/la-ville-de-grigny-fait-ceder-coca-cola-qui-ne-pompera-plus-sa-nappe-phreatique

138. Source : https://www.europe1.fr/societe/info-europe-1-a-lapproche-des-jo-les-renseignements-craignent-des-actions-militantes-contre-levenement-4226960

139. Source : https://lessoulevementsdelaterre.org/fr-fr/blog/20-21-juillet-2024-stop-mega-bassines

140. Source : https://www.nouvelobs.com/societe/20230803.OBS76564/paris-2024-qui-se-cache-derriere-la-video-virale-appelant-au-boycott-des-jeux-olympiques.html

141. Source : https://www.francetvinfo.fr/les-jeux-olympiques/les-francais/jo-de-paris-2024-une-campagne-de-desinformation-liee-a-l-azerbaidjan-a-cible-la-competition-selon-un-rapport$_{6}181863.html$

142. Source : https://www.europe1.fr/economie/dans-le-viseur-dhidalgo-total-renonce-a-etre-sponsor-des-jo-de-paris-2024-3902719

143. Mark Bray, L'antifascisme, son passé, son présent, son avenir, Lux éditeur, 2018, p. 251.

144. Source : https://paris-luttes.info/contre-les-obsessions-securitaires-17777?

145. La loi du 19 mai 2023 relative aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024 punit de six mois d'emprisonnement et 7 500 euros d'amende le fait de pénétrer ou de tenter de pénétrer par force ou par fraude dans une enceinte sportive s'il est commis en récidive ou en réunion. La loi punit également de 7 500 euros d'amende le fait de « *pénétrer ou de se maintenir sans motif légitime* » sur l'aire de compétition d'une enceinte sportive lorsqu'il est commis en récidive ou en réunion.

146. Source : https://www.20minutes.fr/high-tech/3127159-20210918-canulars-faux-communiques-quand-activistes-detournent-com-entreprises-defendre-ecologie

147. Source : https://www.politis.fr/articles/2023/01/lecologie-est-une-bataille-collective-systemique-et-anticapitaliste-lena-lazare/

Bibliographie

Bibliographie

[1] Karen Abbott, *The 1904 Olympic Marathon May Have Been the Strangest Eve*, Smithsonian Magazine, [08/2012].

[2] Robert D Boulard. [1993], *Confronting Environmental Racism : Voices from the Grassroots*, Boston MA, South and Press edition, ISBN : 978-0896084469, Source : http://www.jstor.org/stable/24707157, [1993].

[3] Hugo Boubilleres & Michel Koebel, *Les processus de contestation dans le cadre des candidatures des villes européennes aux Jeux olympiques et paralympiques de 2024*, Movement & Sport Sciences - Science & Motricité 2020/1 (n° 107) - p. 17-29, DOI : 10.1051/sm/2019032, Source : https://www.cairn.info/revue-movement-and-sport-sciences-2020-1-page-17.htm, [05/2020].

[4] Jules Boykoff, *Celebration Capitalism and the Olympic Games : Routledge*, ISBN : 9780415821971, [2013].

[5] Jules Boykoff, *Activism and the Olympics : Dissent at the Games in Vancouvert and London*, Rutgers University Press, ISBN : 978 0813562018, [2014].

[6] Jules Boykoff, *Les Jeux olympiques, le capitalisme de fête et la réponse des activistes, traduction d'une conférence donnée en 2019*, Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2021/07/Boykoff-v5.pdf, [2019].

[7] Jules Boykoff, *NOlympians : Inside the Fight Against Capitalist Mega-Sports in Los-Angeles, Tokyo and Beyond*, Fernwood Publishing, ISBN : 9781773632766, [2020].

[8] Morgane Daury-Fauveau, *Loi du 19 mai 2023 relative aux jeux olympiques et paralympiques de 2024, une occasion saisie par le législateur*, La Semaine juridique, édition générale n° 23, 12 juin 2023, act. 694, ISBN : 0242-5777, [2023].

[9] Fabrice Delsahut, *Les nouvelles frontières des Jeux Anthropologiques de Saint-Louis*, Transatlantica [En ligne], consulté le 21 février 2024, DOI : https://doi.org/10.4000/transatlantica.5450, Source : http://journals.openedition.org/transatlantica/5450, [06/2012].

[10] Françoise Etienne & Roland Etienne, *Les Jeux olympiques de 1896 : réflexion sur une renaissance*, Études balkaniques, 11 |2004, 33-60, Source : https://www.cairn.info/revue-etudes-balkaniques-cahiers-pierre-belon-2004-1-page-33.htm, [2004],

[11] Stéphanie Fevet & Fabien Lacombe, *Sûreté des grands évènements sportifs et des JO Paris 2024*, VA Editions, ISBN : 978-2360930869, [09/2020].

[12] Malcolm Ferdinand, [2019], *Une écologie décoloniale, Penser l'écologie depuis le monde caribéen*, Éditeur : Éditions du Seuil, ISBN : 9782021388497, [10/2019].

[13] Bent Flybjerg & Allison Stewart & Alexander Budzier, *The Oxford Olympics Study 2016 : Cost and Cost Overrun at the Games*, Éditeur : Said Business School WP 2016-20, Source : https://ssrn.com/abstract=2804554, [07/2016].

[14] Naomi Klein, *La stratégie du choc, la montée du capitalisme du désastre*, Éditeur : Éditions Acte Sud, ISBN : 978-2-7427-7544-6, [04/2008].

[15] Corinne Nativel, *Mobilisations urbaines et espaces de résistances aux Jeux olympiques de Londres en Vancouver*, Éditeur : Observatoire de la société britannique, URL : https://journals.openedition.org/osb/1255, [11/2011].

[16] Sylvie Ollitrault, *« NIMBY »*, *Dictionnaire des politiques territoriales* sous la direction de Romain Pasquier, Sébastien Guigner et Cole Alistair, Éditeur : Presses de Sciences Po, « Références », p. 390-395, URL : https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-territoriales–9782724626001.htm, [2020].

[17] Sylvie Ollitrault & Bruno Villaba, *Sous les pavés, la Terre. Mobilisations environnementales en France (1960-2011), entre contestations et expertises*, sous la direction de Michel PIGENET, p. 716-723, Histoire des mouvements sociaux en France. De 1814 à nos jours, Éditeur : La Découverte, Poche / Sciences humaines et sociales, Source : https://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france–9782707169853-page-716.htm, [2014].

[18] Maud Simonet, *Travail gratuit, la nouvelle exploitation*, Éditeur : Éditions Textuel, ISBN : 978-2-84597-681-8, [2018],

[19] Frédéric Viale & Collectif, *Paris JO 2024, miracle ou mirage, éditions Libre et solidaire*, Éditeur : LIBRE SOLIDAIRE, ISBN : 978-2372630450, [09/2018].

[20] Andrew Zimbalist, *Circus Maximus : The Economic Gamble Behind Hosting the Olympics and the World Cup*, Éditeur : Brookings Institution Press, ISBN : 978-0815727248, [02/2016]

Documents militants :

[21] *À bas le sport, recueil d'articles anarchistes*, Source : https://lille.indymedia.org/IMG/pdf/abaslesport.pdf.

[22] *Biographie de Pierre de Coubertin*, Auteur : Saccage 2024, Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2023/06/Pierre-de-Coubertin.pdf.

[23] *C'est quoi les Jeux olympiques ? et pourquoi on est contre*, Auteur : Saccage 2024, Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2021/07/4pages.pdf.

[24] *Déplacer les pauvres pour les Jeux (traduction)*, Auteur : Ashok Kumar, Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2023/05/Deplacer-les-pauvres-pour-les-Jeux-page-a-page.pdf, 2012.

[25] *Fini de jouer, l'important, c'est de ne pas participer*, Auteur : Saccage 2024, Source :https://saccage2024.noblogs.org/files/2021/07/fini-de-jouer-page.pdf.

[26] *JOP 2024, vider Paris de ses pauvres*, Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2023/05/Vider-Paris-de-ses-pauvres-page-a-page.pdf.

[27] *Non au Big Brother Olympique*, Auteurs : tribune collective d'organisations comme Extinction Rebellion, le DAL, la Quadrature du Net, Saccage, Source : https://lundi.am/Ni-en-2024-Ni-jamais-NON-au-Big-Brother-Olympique, [01/2021].

[28] *Pourquoi on s'oppose aussi aux Jeux paralympiques*, Auteur : Saccage 2024, Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2023/05/anti-JOP-.pdf.

[29] *Racisme et Olympisme*, Auteur : Saccage 2024, Source : https://saccage2024.noblogs.org/files/2023/05/Racisme-et-Olympisme-page-a-page.pdf

Tous droits réservés, avril 2024.
Collection « les Fondamentaux » du Medef de l'Est Parisien.

Le MEDEF de l'Est Parisien (93 | 94) est une organisation patronale interprofessionnelle, territoriale et représentative fondée en 1927.

Les marques « MEDEF de l'Est Parisien », « Lettre M » et « mon MEDEF & Moi » sont des marques déposées et protégées.

Achevé d'imprimer par l'Imprimerie du Potier
Noisy-le-Sec (Seine-Saint-Denis, France)
en avril 2024

Dépôt légal : avril 2024

PARIS 2024

LES JEUX FACE À LA MENACE ACTIVISTE

L'activisme anti-Jeux est-il une nouvelle discipline olympique ?

Alors que le monde attend avec impatience le spectacle des Jeux olympiques et paralympiques, cette question préoccupante soulève des inquiétudes quant à l'impact potentiel des mouvements contestataires sur l'image de la France mais aussi sur les intérêts des entreprises impliquées, directement ou indirectement, dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques (JOP).

Le sujet n'est évidemment pas « vendeur » et peut légitimement faire naître un certain nombre de craintes de la part des organisateurs, responsables de la sécurité des Jeux ou entreprises participant à l'organisation de ces derniers. A cet égard, nous avons d'ailleurs été étonnés du faible nombre de mentions de ce risque tant dans les appels d'offres émanant directement du Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP) que dans les ouvrages de référence en matière de sûreté de grands évènements.

En qualité d'organisation patronale territoriale représentative de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, terre d'accueil des Jeux de Paris 2024, nous nous devions d'étudier la question. Même si cela l'est peut-être un peu tardivement, c'est désormais chose faite à quelques mois des Jeux.

Au-travers de cet ouvrage, nous nous sommes intéressés aux mouvements activistes anti-olympiques de plus en plus prégnants. De ses origines naissantes à ses manifestations contemporaines, la trajectoire de la contestation entourant les Jeux olympiques reflète les paradigmes sociétaux changeants et les modes de protestation en évolution.

En retraçant la lignée historique du sentiment anti-olympique, cette recherche participe de la connaissance des motivations sous-jacentes, des stratégies et idéologies animant ces mouvements d'opposition contemporains appelés « activismes ».

Cet ouvrage est le premier d'une série d'études que le Medef de l'Est Parisien a initié concernant les différentes formes d'activisme envers les entreprises et plus largement l'économie, afin d'apporter une connaissance fine et éclairée, empreinte de recul et d'objectivité, de ces mouvements contestataires.

PUBLICATION GRATUITE

9 782487 563001

MEDEF DE L'EST PARISIEN (93 | 94) - ORGANISATION PATRONALE, INTERPROFESSIONNELLE, TERRITORIALE ET REPRÉSENTATIVE FONDÉE EN 1927

Mouvement des Entreprises de France
Est Parisien (93|94)